

UNE RÉUNION AU CABINET DU WALI
Le secteur de l'habitat passé au peigne fin à Mascara P7

TRANSPORT VIA APPLICATIONS :
Saïd Saâyoud annonce un texte réglementaire P3



APN :

LES CONDITIONS DE DÉCHÉANCE DE LA NATIONALITÉ EXAMINÉES CE JEUDI

La Commission des affaires juridiques et des libertés de l'APN examine, ce jeudi un projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 70-86 du 15 décembre 1970, relative au Code de la nationalité. Le texte vise à préciser et encadrer les cas de déchéance de la nationalité. Lire page 4



L'ambassadrice US en Algérie en visite à El Tarf



L'ambassadrice des Etats unis d'Amérique Mme Elizabeth Moore Aubin continue à silloner le territoire du pays. Elle a été reçue par le wali avec lequel elle a discuté des potentialités de la wilaya, a indiqué l'ambassade américaine dans un communiqué. « L'ambassadrice Aubin a effectué une visite dans la wilaya d'El Tarf, où elle a rencontré le wali ainsi que des représentants des chambres de commerce et d'agriculture », a précisé en effet le communiqué. « La rencontre a porté sur les potentialités de la wilaya dans le domaine de l'agriculture et du tourisme, ainsi que sur les opportunités de coopération économique, reflétant ce que le partenariat entre les États-Unis et l'Algérie peut offrir pour soutenir le développement local et la croissance durable », souligne la même source.

Chaib rencontre à Riyad des membres de la communauté algérienne

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib, a rencontré, mercredi, des membres de la communauté algérienne établie au Royaume d'Arabie Saoudite, et ce, à l'occasion de sa visite à Riyad pour prendre part au 11e Forum de l'Alliance des civilisations des Nations Unies (UNAOC), tenu les 14 et 15 décembre courant, indique un communiqué du ministère

des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Cette rencontre s'inscrit "dans le cadre de la consécration de la tradition d'écoute et de concertation avec les membres de la communauté nationale à l'étranger, instaurée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour s'enquérir de leurs conditions, prendre connaissance de leur situation et être à l'écoute de leurs préoccupations", précise-t-on de même source. Elle vient "parachever l'activité organisée en mars dernier avec les membres de la communauté établie dans la circonscription consulaire de Djeddah".

Bourse d'Alger : un nouvel emprunt obligataire de la société MLA

Un nouvel emprunt obligataire de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA) a été introduit à la Bourse d'Alger, pour un montant de 4 milliards de dinars, destiné principalement au financement des petites et moyennes entreprises (PME). Le coupon annuel de ce nouvel emprunt obligataire est fixé à 5,65 %, avec une maturité de cinq ans arrivant à échéance le 23 novembre 2030, a-t-on expliqué lors de la cérémonie d'introduction de cet emprunt sur le marché des investisseurs professionnels de la Bourse, tenue en présence de représentants de la Société de gestion de la Bourse des valeurs (SGBV), de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), d'Algérie Clearing, ainsi que des intermédiaires en opérations de Bourse (IOB). A cette occasion, le directeur général de MLA, El Amine Senoussi, a souligné l'importance de ce nouvel emprunt obligataire dans le "renforcement de la position de Maghreb Leasing Algérie en tant qu'acteur majeur du financement leasing des PME et des professionnels". Selon lui, cette introduction "réflète l'engagement de l'entreprise à diversifier ses sources de financement et à accompagner, de manière durable, les PME et les porteurs de projets à impact économique".



L'Algérie reconduit le programme prévisionnel d'importation pour 2026

l'Algérie prolonge la durée de vie du Programme prévisionnel d'importation (PPI) d'un semestre supplémentaire. Instaurée en juillet dernier, pour le second semestre de l'année 2025, l'obligation faite aux entreprises de présenter un programme prévisionnel d'importation (PPI), a été finalement reconduite pour l'année 2026. Le PPI est une mesure mise en place par le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations le 9 juillet 2025, avec effet rétroactif à partir du 1^{er} juillet de la même année. Il vise notamment à renforcer le contrôle sur le commerce extérieur, à limiter les cas de fraude et à stopper l'envolée des importations qui ont bondi de 28,4 % durant le premier semestre 2025 pour atteindre 3.767 milliards de dinars (29 milliards de dollars), creusant ainsi le déficit commercial du pays à 711,5 milliards de dinars (5,5 milliards de dollars). Ainsi, en plus de la consultation des fournisseurs, de l'établissement d'un bon de commande, et de l'obtention d'une lettre de crédit de la banque, les entreprises doivent aussi déposer un PPI validé par le ministère du Commerce extérieur pour la domiciliation de leurs importations d'équipements ou de matières premières nécessaires au fonctionnement de leurs usines. Mais si cette mesure vise à remettre de l'ordre dans les secteurs, elle a négativement impacté certaines entreprises, notamment pendant le premier mois suivant son entrée en vigueur. La procédure n'a pas été abandonnée pour autant. Au contraire, l'obligation de déposer un PPI a été reconduite pour l'année 2026, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations publié. Le communiqué fait clairement savoir que l'obligation de déposer des programmes prévisionnels d'importation des matières premières a été reconduite pour « le premier semestre de l'année 2026 ». Une nouveauté a été introduite à cette obligation cependant, précise le communiqué. En effet, Kamel Rezig, le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, a officiellement lancé « une plateforme numérique dédiée à la gestion et au suivi des programmes prévisionnels d'importation des matières premières pour le premier semestre de 2026 ».

Directeur Général
**Belkacem
BELHAMIDECHE**

Directeur de la publication
Charaf SLAMANI

Directrice de l'administration
Samia MEHAL

Directeur Technique
Hadj Ahmed BENDIA

Administration/Publicité
Tél / Fax : 045 41 36 55 - Mob : 06 61 15 91 41
WhatsApp : 06 61 15 91 41
Email : redac@reflexion@gmail.com / administration@reflexion.dz
pub@reflexion.dz

Rédaction
Tél / Fax : 045 41 33 22 - Mob : 05 55 85 08 58
WhatsApp : 06 61 15 91 41
Email : redactrice@reflexion@yahoo.fr / redaction@reflexion.dz

Impression
S10 - ORAN
Tél: 041 513 597

Diffusion
MPS-Oran
Tél: 0550 172 603

ANEP
« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.

Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Les documents et photographies envoyés, remis ou déposés à la rédaction ne peuvent en aucun cas faire, l'objet de réclamation.

TRANSPORT VIA APPLICATIONS :

Saïd Saâyoud annonce un texte réglementaire

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Saâyoud, a révélé que son secteur œuvre actuellement à l'organisation du transport via les applications électroniques, à travers l'élaboration d'un texte réglementaire en cours d'examen au niveau des services compétents.



La également indiqué que la création du Conseil national de la sécurité routière constitue une extension et un complément aux missions de la Délégation nationale à la sécurité routière, dans une optique de renforcement de la coordination institutionnelle. S'exprimant à l'issue d'une séance consacrée aux réponses aux préoccupations et observations des députés de l'Assemblée populaire nationale, le ministre a souligné que le projet de loi portant Code de la route repose sur une

approche équilibrée, conciliant dissuasion et prévention. Le texte prévoit notamment l'engagement des responsabilités pénales et civiles de l'ensemble des parties impliquées dans les accidents de la route et des amendes financières afin d'instaurer un équilibre entre l'effet dissuasif et la dimension sociale. Saïd Saâyoud a, par ailleurs, insisté sur l'importance des campagnes de sensibilisation et de prévention, tant au niveau national que local, pour renforcer la sécurité routière, tout en veillant à l'en-

tretien des routes et au traitement des points noirs. Enfin, le ministre a fait état d'autres avancées prévues dans le cadre du projet de loi, parmi lesquelles la mise en place d'un système multimodal pour le passage des examens théoriques du permis de conduire, l'adoption du contrôle automatisé des infractions routières, ainsi que le lancement d'un nouveau système informatique d'immatriculation des véhicules, interconnecté avec la base de données de la Direction générale des douanes.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION :

L'Algérie et le Liban sur la même longueur d'onde

L'Algérie et le Liban renforcent la coopération bilatérale dans la lutte contre la corruption. En marge des travaux de la 11e session de la Conférence des États parties à la Convention des Nations unies contre la corruption, une rencontre bilatérale a eu lieu, ce mardi, entre une délégation de la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, conduite par Mme Salima Mesrati,

présidente de l'institution, et M. Claude Karam, président de l'Autorité nationale de lutte contre la corruption de la République libanaise. Cette rencontre a constitué une occasion d'échanger les points de vue sur les moyens de renforcer la coopération entre l'Algérie et le Liban, notamment dans les domaines de la formation, du renforcement des capacités et de l'examen des objectifs communs visant à soutenir les

efforts de prévention et de lutte contre la corruption. Les discussions ont également porté sur l'identification des axes prioritaires en vue de la concrétisation d'un futur accord de coopération, en particulier en matière d'échange d'expertises, de formation et de renforcement des capacités, ainsi que de coordination des efforts dans le domaine de la prévention de la corruption.



Quand la désinformation devient une arme géopolitique

Par Amina L.

Depuis près de vingt ans, le Sahel est devenu un terrain de tensions multiples, où les enjeux sécuritaires et diplomatiques se mêlent à des batailles d'influence médiatique. Dans ce contexte, l'enquête du média The New Arab sur le site Sahel Intelligence soulève une alerte majeure : ce que certains présentent comme un think tank spécialisé en questions sahariennes n'est, en réalité, qu'un instrument organisé de désinformation au service d'intérêts étrangers. Derrière une façade d'expertise et d'indépendance, le site produit, recycle et diffuse des récits hostiles, ciblant prioritairement l'Algérie et le Front Polisario. L'affaire récente -

la diffusion d'accusations selon lesquelles le chef d'état-major de l'ANP aurait impliqué le Polisario dans un réseau de drones iraniens et de milices au Sahel - illustre parfaitement ce mécanisme : une information grave, relayée par plusieurs médias marocains, basée sur une seule source anonyme, non vérifiée. Le problème dépasse la simple polémique. Ces narratifs ne se contentent pas d'influencer l'opinion publique ; ils se répandent jusqu'au sein de travaux académiques, de rapports internationaux et même d'outils d'intelligence artificielle, donnant une apparence de légitimité à des informations fallacieuses. Ce phénomène, connu sous le nom de « blanchiment narratif », illustre combien la désinformation peut devenir une arme redoutable dans les conflits modernes, où la perception vaut souvent autant que la réalité. L'Algérie, confrontée à cette offensive, a réagi avec fermeté. Le ministère de la Défense nationale a démenti ces accusations, rappelant le rôle central du pays dans la stabilité du Sahel et sa politique de respect de la

DIASPORA ALGERIENNE :

Le coût du passeport revu à la baisse

Le coût du passeport algérien délivré à l'étranger va diminuer à partir du 1er janvier 2026. Cette mesure figure dans la Loi de finances 2026, signée dimanche 14 décembre par le président de la République, et concerne directement les ressortissants algériens établis hors du pays. Jusqu'à présent, le passeport biométrique de 28 pages est facturé 6 000 dinars en Algérie, alors que son prix atteint 60 euros au dans les consulats à l'étranger. Cette différence s'explique par un mode de conversion jugé inadapté par plusieurs représentants de la communauté nationale à l'étranger. La question a été soulevée au sein de l'Assemblée populaire nationale par le député Fares Rahmani, député des Algériens de l'étranger. Lors d'une séance plénière tenue le 18 novembre 2025, il a proposé un amendement visant à revoir le montant du timbre en tenant compte de la valeur réelle du dinar. La proposition a été adoptée et intégrée dans le texte final de la loi. Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi de finances, le prix du timbre pour le passeport délivré à l'étranger sera ramené à environ 40 euros. Le montant exact sera déterminé chaque année sur la base du taux de change officiel. Les modalités seront précisées par un arrêté conjoint des ministères des Affaires étrangères et des Finances. Cette mesure s'ajoute à d'autres dispositions prévues en faveur des Algériens établis à l'étranger, notamment la possibilité d'importer des véhicules de moins de cinq ans sans droits de douane dans le cadre du Carnet de passages en douane. Les représentations consulaires algériennes sont appelées à informer les usagers, dans les prochaines semaines, des conditions pratiques d'application de cette nouvelle tarification.

CYBERCRIMINALITÉ

Démantèlement de 32 réseaux spécialisés dans l'arnaque en ligne

La Direction centrale de lutte contre la cybercriminalité de la Sécurité nationale (SCLC) a mené une vaste opération à l'échelle nationale, ciblant les réseaux spécialisés dans l'escroquerie et la fraude en ligne. Selon un communiqué de la Sécurité nationale, cette opération a permis le démantèlement de 32 réseaux criminels organisés, dont un réseau international opérant depuis un pays asiatique, avec l'arrestation de 5 de ses membres. Au total, 197 personnes ont été interpellées, parmi lesquelles 31 étaient l'objet de mandats d'arrêt pour des faits de fraude. Les analyses criminelles ont révélé que les auteurs utilisaient diverses techniques sophistiquées pour collecter des informations sur leurs victimes, notamment l'ingénierie sociale, le phishing, les logiciels de vol de données et l'usurpation d'identité de sociétés publiques et privées. Ces pratiques ont causé aux victimes des pertes financières dépassant 52,9 milliards de centimes en monnaie nationale, ainsi que des montants en devises étrangères. Les suspects ont été présentés devant les procureurs de la République compétents pour traitement judiciaire.

souveraineté des États. Cette réaction n'est pas seulement défensive : elle est également un signal à la communauté internationale que les campagnes de rumeurs et de fake news ne peuvent masquer ni les faits ni l'action constructive de l'Algérie dans la région. Cette affaire rappelle une leçon essentielle : dans un environnement géopolitique de plus en plus saturé d'informations et de contre-information, il est impératif de distinguer le vrai du fabriqué, l'indépendant de l'instrumentalisé. Derrière le vernis de l'expertise, la désinformation reste traçable et, tôt ou tard, identifiable. Elle souligne aussi l'importance pour les médias et les institutions de renforcer leurs mécanismes de vérification, afin que la guerre de l'information ne devienne pas une guerre de la confusion. En définitive, la bataille au Sahel et au Sahara occidental ne se joue plus seulement sur le terrain diplomatique ou militaire : elle se joue aussi dans l'espace informationnel. Et c'est là que réside le véritable enjeu de la souveraineté et de la crédibilité.

APN :

Les conditions de déchéance de la nationalité examinées ce jeudi

La Commission des affaires juridiques et des libertés de l'APN examine, ce jeudi un projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 70-86 du 15 décembre 1970, relative au Code de la nationalité. Le texte vise à préciser et encadrer les cas de déchéance de la nationalité.



Le député du RND présentera la proposition de révision de la loi, en présence du ministre de la Justice Garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjema. À l'issue de cette audition, la commission poursuivra l'examen des dispositions proposées, en vue de leur soumission en plénière, le samedi suivant. Dans l'exposé des motifs, le député souligne que le Code de la nationalité en vigueur date de plus de cinq décennies, période durant laquelle l'Algérie a connu d'importantes transformations constitutionnelles, politiques, sociales et sécuritaires. À cela s'ajoutent les engagements internationaux du pays, qui ont contribué à l'émergence d'un nouveau contexte nécessitant une révision ciblée de certaines dispositions, sans porter atteinte au principe de souveraineté nationale. Parmi les principales innovations du projet figure la réorganisation des cas de perte ou de déchéance de la nationalité algérienne,

en les liant explicitement à des actes portant gravement atteinte aux intérêts fondamentaux de l'État ou à sa sécurité, tout en réaffirmant le respect des garanties procédurales et des principes du procès équitable. Le projet de texte prévoit notamment la possibilité de déchéance de la nationalité algérienne d'origine à l'encontre de tout Algérien qui, à l'étranger, se rendrait coupable d'actes répréhensibles. Il cite le préjudice grave aux intérêts de l'État algérien ; atteinte à l'unité nationale ; allégeance à un État étranger sous quelque forme que ce soit. Le projet évoque aussi la fourniture de services à un État étranger dans l'intention de nuire aux intérêts nationaux, malgré une mise en demeure des autorités algériennes ; activité au sein de forces militaires ou de sécurité étrangères, ou leur apporter une assistance, en dépit d'un avertissement officiel ; entretien de relations ou coopération avec un État ou une entité hostile à l'Algérie. Le projet

propose également la déchéance de la nationalité algérienne acquise pour toute personne impliquée, à l'étranger, dans des activités terroristes ou subversives, quelle que soit leur forme ou appellation, notamment l'adhésion à une organisation terroriste, son financement ou la propagande en sa faveur, lorsque ces actes portent atteinte aux intérêts de l'État algérien. La même mesure s'applique lorsque ces infractions sont commises sur le territoire national. Selon les amendements proposés, les procédures et le prononcé des procédures de déchéance de la nationalité se feront par décret présidentiel. Le texte impose toutefois une mise en demeure préalable, accordant à la personne concernée un délai n'excédant pas 60 jours pour cesser les actes incriminés. Le projet ouvre par ailleurs la voie à la récupération de la nationalité algérienne d'origine, après un délai minimum de 24 mois à compter de la date de la déchéance.

COOPÉRATION

Boudjema reçoit le ministre éthiopien d'Etat de la Justice

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjema, a reçu, au siège du ministère, le ministre d'Etat de la Justice de la République fédérale démocratique d'Ethiopie, Belayihun Yirga, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, les deux parties ont examiné l'état et les perspectives de la coopération bilatérale entre les ministères de la Justice des deux pays dans les

domaines judiciaire et juridique, ainsi que les moyens de la promouvoir, notamment en matière d'échange d'expertises et au niveau institutionnel, précise le communiqué. Cette rencontre "intervient à l'occasion de la visite qu'effectue la délégation éthiopienne en Algérie, du 14 au 18 décembre 2025, dans le cadre du troisième round de négociations algéro-éthiopiennes visant à exa-

miner des projets d'accords de coopération judiciaire en matière civile et commerciale, dans le domaine pénal, et sur l'extradition des criminels, ainsi qu'un mémorandum d'entente pour la coopération institutionnelle entre les deux ministères, qui a été finalisé et sera prochainement signé par les ministres de la Justice des deux pays", ajoute la même source.

AFFAIRE DE BLANCHIMENT D'ARGENT ET DE CORRUPTION :

Ayoub Aïssiou condamné par contumace à 20 ans de prison

Le président du pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed à Alger a rendu, mercredi, un verdict assorti d'amendes variées dans une affaire de corruption impliquant les frères Aïssiou, actuellement en fuite à l'étranger. Les accusés sont poursuivis pour blanchiment d'argent au sein d'un groupe criminel organisé et dissimulation de revenus issus de crimes de corruption. L'accusé non détenu, identifié par les initiales « B.O.Z. » (beau-père des frères Aïssiou), a été condamné à 7 ans de prison ferme, assortis d'un mandat de dépôt et d'une amende de 8 millions de dinars algériens (DA) pour dissimulation de revenus criminels issus de crimes de corruption. Il a été acquitté du chef d'accusation de violation de la législation sur les changes et les mouvements de capitaux vers et depuis l'étranger. L'accusé en fuite, Ayoub Aïssiou, a été condamné par contumace à 20 ans de réclusion criminelle et une amende de 8 millions de DA, avec confirmation du mandat d'arrêt international à son encontre. Les autres accusés en fuite – les frères Omar, Ali et Abdellah Aïssiou, ainsi que l'accusée « Y.O.Z. » (épouse d'Ayoub Aïssiou) – ont été condamnés à 15 ans de prison ferme chacun, assortis d'une amende de 8 millions de DA et confirmation des mandats d'arrêt. Les personnes morales impliquées, à savoir les sociétés SARL Aïssiou, SARL Click Mal, Or Click Promotion et Albi Construction, ont été condamnées à une amende collective de 32 millions de DA. Le jugement ordonne également la levée des saisies conservatoires sur un appartement appartenant à Mokhlouf Saadaoui, situé dans la subdivision A de la commune de Baba Hassen. Sur le plan civil, le président de la séance a condamné les frères Aïssiou, solidairement, à verser 30 millions de DA en réparation des dommages causés à l'agent judiciaire du Trésor public. Les faits de l'affaire portent sur la dissimulation de revenus criminels issus de crimes de corruption commis par l'accusé « B.O.Z. », via des transactions illégales sur des biens immobiliers et des entreprises, en complicité avec les frères Aïssiou. Parmi les éléments incriminés figure une société de construction située dans les quartiers huppés de Hydra, déjà placée sous séquestre judiciaire. Cette entreprise avait réalisé 69 appartements dans un projet ayant causé des pertes de plusieurs milliards de dinars au Trésor public.

UNION DES RADIOS DES ÉTATS ARABES

L'Algérie remporte le poste de directeur au centre des programmes

L'Algérie a remporté à Tunis le poste de directeur du Centre arabe d'échange d'informations et de programmes de l'Union des radios des États arabes, dont le siège se trouve en Algérie. Le candidat algérien, représentant les établissements de la Télévision et de la Radio ainsi que l'Entreprise de radiodiffusion et de télévision, Adel Guensous, ancien assistant du directeur général de la Télévision algérienne, a obtenu le consensus des membres de l'Assemblée générale de l'Union, après le retrait de la candidature de la République arabe d'Égypte en faveur de l'Algérie, à la veille de la tenue de la 45e session ordinaire de l'Assemblée générale de l'Union. Cette approbation collective du candidat algérien est intervenue à l'issue des contacts intensifs menés par le directeur général de la Télévision algérienne, Mohamed Baghali, sous la supervision des autorités publiques de tutelle, avec l'ensemble de ses homologues, présidents des organismes arabes de radio et de télévision. Il est à rappeler que, grâce à cette désignation, l'Algérie a conservé pour elle-même le poste de directeur du Centre arabe d'échange, occupé auparavant également par un Algérien.

BATNA ET LAGHOUAT

Saisie de plus de 21,5 kg de kif et 7 440 psychotropes

Les services des Douanes, en coordination avec les différents corps de sécurité, ont déjoué deux opérations de narcotrafic dans les wilayas de Batna et de Laghouat. Ces interventions s'inscrivent dans le cadre des efforts opérationnels continus visant à lutter contre la contrebande et la criminalité organisée. À Batna, les services des douanes ont procédé à la saisie de plus de 21,5 kilogrammes de kif traité. Deux suspects ont été interpellés alors qu'ils se trouvaient à bord d'un camion avec remorque. Dans une seconde opération dans la wilaya de Laghouat, les forces de sécurité ont mis la main sur 7 440 comprimés psychotropes, dissimulés à bord d'un véhicule de tourisme. Elles ont arrêté deux personnes.

POUR RELANCER LES NEGOCIATIONS DE PAIX AU SOUDAN

Al-Burhane prêt à collaborer avec Trump

Le président du Conseil de Souveraineté du Soudan Abdelfattah al-Burhane s'est déclaré disposé à collaborer avec le président américain Donald Trump, alors que les négociations pour un cessez-le-feu menées par les États-Unis sont actuellement suspendues, ont indiqué plusieurs médias internationaux.



Selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères, publié à l'issue d'un déplacement officiel à Ryad à l'invitation du prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane, le général al-Burhane a exprimé la volonté du Soudan de travailler avec le président Trump, son secrétaire d'État Marco Rubio et l'envoyé américain pour la paix au Soudan, Massad Boulos. Ce déplacement avait pour objectif de discuter de l'initiative de paix présentée par l'Arabie saoudite au président américain lors d'une récente visite officielle à Washington. Les négociations de paix menées par les Etats-Unis avec le groupe de médiateurs du Quad (réunissant Egypte, Arabe Saoudite et Emirats) sont actuellement à l'arrêt. Le projet de Massad Boulos, ne prévoit pas le déman-

ttement des Forces de soutien rapide FSR, mais il demande, en revanche, la dissolution de l'armée et des agences de sécurité du gouvernement de Port Soudan, une proposition jugée « inacceptable » par le général al-Burhan. Le Président du Conseil de Souveraineté du Soudan avait alors fustigé une médiation « partiale » et reproché à l'envoyé américain de reprendre les éléments de langage des Emirats, accusés d'armer les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR). Abou Dhabi nie régulièrement fournir des armes, des hommes et du carburant aux FSR, malgré des preuves fournies par des rapports internationaux et enquêtes indépendantes. Depuis avril 2023, le Soudan est plongé dans un conflit opposant l'armée, qui contrôle le nord et l'est

du pays, aux FSR, dominantes dans l'ouest et certaines zones du sud. Après la prise par les FSR du dernier bastion militaire dans la région voisine du Darfour, les combats se sont intensifiés dans le sud et au Kordofan, zone stratégique et fertile, riche en pétrole et en or, essentielle pour le ravitaillement et le mouvement des troupes. Entré dans sa troisième année, le conflit a déjà fait plusieurs dizaines de milliers de morts, déraciné des millions de personnes et provoqué ce que l'ONU décrit comme « la pire crise humanitaire au monde ». Pour l'heure, aucune nouvelle date de négociations n'a été fixée, que ce soit par les médiateurs américains ou l'ONU, qui tente parallèlement d'organiser des discussions entre les deux camps.

DISCOURS EXTREMISTES ET DIFFAMATION EN FRANCE :

Marine Le Pen définitivement condamnée

La condamnation de la cheffe de file de l'extrême droite française, Marine Le Pen pour diffamation envers la Cimade, une association française d'aide aux migrants, est désormais définitive. La Cour de cassation a rejeté le pourvoi formé par la figure de l'extrême droite française, confirmant ainsi l'arrêt de la cour d'appel de Paris rendu en septembre 2024, qui l'avait condamnée à une amende de 500 euros avec sursis. Les faits remontent à des déclarations publiques dans lesquelles Marine Le Pen avait accusé la Cimade, association engagée

contre la xénophobie et l'exclusion des personnes immigrées, d'organiser la filière d'immigration clandestine en provenance des Comores à Mayotte. Elle avait également affirmé que certaines organisations humanitaires pouvaient être « complices des passeurs », assimilant leur action à celle de réseaux de trafic de migrants. Selon Me Patrice Spinosa, avocat de l'association « Les propos de Mme Le Pen qui assimilaient l'action de la Cimade à celle des passeurs de migrants étaient inacceptables. La Cour de cassation juge que les limites

de la liberté d'expression ont été dépassées. Être une personnalité politique n'excuse pas tous les débordements ». Cette décision intervient dans un contexte judiciaire déjà délicat pour la dirigeante du Rassemblement national, confrontée à plusieurs procédures, dont l'affaire des assistants parlementaires européens de son parti. Condamnée en première instance dans ce dossier, elle attend désormais la décision de la cour d'appel, attendue en 2026, une échéance déterminante à l'approche de l'élection présidentielle de 2027.

THAÏLANDE

19 militaires tués lors des affrontements avec le Cambodge

Le nombre de militaires thaïlandais tués lors des affrontements à la frontière avec le Cambodge est passé de 17 à 19, ont annoncé mercredi les autorités militaires thaïlandaises. « Des affrontements se déroulent près de temple de Ta Khwai et de la colline 350. Deux militaires ont été tués au cours des combats », ont indiqué

les autorités militaires thaïlandaises dans un communiqué. Des affrontements aux armes légères avaient éclaté le 7 décembre le long de la frontière entre les deux pays. L'armée de terre thaïlandaise avait annoncé le lendemain que les forces cambodgiennes avaient effectué tôt le matin des tirs d'artillerie contre ses posi-

tions dans la zone frontalière. Les forces aériennes thaïlandaises avaient alors frappé des infrastructures militaires du Cambodge. Ce dernier n'a fourni aucune donnée sur ses pertes. Le ministre cambodgien de l'Information, Pheaktra Neth, avait précédemment fait état de la mort de quinze civils.

ETATS-UNIS

Restrictions d'entrée à 6 nouveaux pays, dont la Palestine

Le président américain Donald Trump a annoncé étendre les interdictions d'entrée aux USA aux ressortissants de 6 autres pays, dont la Syrie, ainsi que la Palestine. La Maison Blanche a communiqué sur les réseaux sociaux que « Trump vient de signer une proclamation restreignant et limitant davantage l'entrée des ressortissants étrangers afin de protéger la sécurité des États-Unis ». Il s'agit des 6 pays suivants : le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le Soudan du Sud, la Syrie et enfin la Palestine. Par ailleurs, un nouveau sondage mené par Reuters/Ipsos révèle un recul du taux d'approbation du président américain Donald Trump, tombé à 39 %, en raison du mécontentement croissant des électeurs républicains à l'égard de sa performance économique. L'enquête a été réalisée en ligne sur une période de trois jours et s'est achevée le 14 décembre, auprès d'un échantillon de 1 016 adultes américains. Selon l'agence Reuters, ce sondage, mené sur trois jours et clôturé dimanche, montre que 39 % des adultes américains se disent satisfaits de la performance de Donald Trump, contre 41 % plus tôt en décembre, et à seulement un point du taux de 38 % enregistré à mi-novembre, qui constitue le niveau de soutien le plus bas du président depuis le début de l'année. La semaine dernière, un autre sondage réalisé par Reuters et Ipsos faisait toutefois état d'un taux d'approbation légèrement plus élevé, atteignant 41 %. Donald Trump était revenu au pouvoir en janvier avec un taux d'approbation de 47 %, mais sa popularité s'est érodée depuis, notamment en ce qui concerne sa gestion de l'économie.

INSECURITÉ ALIMENTAIRE EN AFGHANISTAN

17 millions de personnes vulnérables cet hiver, selon l'ONU

Le nombre de personnes confrontées à l'insécurité alimentaire cet hiver en Afghanistan est en augmentation avec plus de 17 millions de personnes concernées, a annoncé le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies. « La situation s'aggrave et nous devons agir sans tarder, car l'Afghanistan entre dans la période hivernale, où les besoins sont les plus criants », a alerté Jean-Martin Bauer, directeur de l'analyse de la sécurité alimentaire et de la nutrition au PAM, lors d'un point de presse à Genève. « Plus de 17 millions de personnes en Afghanistan sont confrontées à une insécurité alimentaire aiguë, soit 3 millions de plus que l'an dernier », a-t-il alerté, notant une détérioration de la situation en ce qui concerne les enfants, précisant que « 4 millions d'enfants souffrent de malnutrition aiguë ». La situation est, selon M. Bauer, attribuable à « une conjonction de facteurs : la sécheresse qui affecte les cultures et l'élevage, les récents séismes qui ont plongé de nombreuses familles dans la précarité et les coupes dans l'aide internationale ». En outre, a souligné M. Bauer, le retour au pays de plus de 2,5 millions de personnes au début de l'année « met à rude épreuve des ressources et des infrastructures déjà très limitées, et contribue à la vulnérabilité actuelle ». Le PAM s'attend d'ailleurs à ce qu'un nombre presque équivalent de personnes regagne le pays en 2026. L'Organisation ne dispose actuellement que de 12 % des fonds nécessaires pour ses programmes dans ce pays. « Il est urgent que chacun se mobilise afin d'éviter les conséquences les plus dramatiques pour le pays », a-t-il insisté, affirmant que le PAM avait besoin de 570 millions de dollars au cours des six prochains mois pour fournir une aide essentielle à environ 6 millions de personnes.

UNE RÉUNION AU CABINET DU WALI DE MASCARA

Le secteur de l'habitat passé au peigne fin



Par A. Raouf

Le wali de Mascara, M. Aïssi Fouad, a présidé une réunion consacrée au suivi de la situation du secteur de l'habitat, toutes formules confondues, à l'échelle de la wilaya, a indiqué un communiqué rendu public. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts visant à accélérer la réalisation des programmes de logements et à prendre en charge les

préoccupations des citoyens. La réunion s'est tenue en présence du président de l'Assemblée populaire de wilaya, du secrétaire général de la wilaya, de la directrice des Domaines de l'État, du directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), ainsi que de cadres de la Direction du logement. Un exposé détaillé a été présenté sur l'état d'avancement des programmes de logements en cours, notamment le logement public lo-

catif, (LPL), mettant en avant les taux de réalisation et les délais contractuels. À cette occasion, le wali a insisté sur la nécessité d'un suivi de terrain régulier des chantiers, d'une prise en charge efficace des préoccupations soulevées et de la livraison des logements achevés dans les meilleurs délais, conformément aux orientations des hautes autorités visant l'amélioration du cadre de vie des citoyens et le renforcement du développement local.

EPSP MOSTAGANEM

Une journée de formation sur le sida

L'établissement public de santé de proximité de la commune de Mostaganem a organisé une journée de formation au profit de son personnel sanitaire et administratif, consacrée à la présentation de la maladie du sida, aux moyens de prévention et aux mécanismes de prise en charge professionnelle des cas y afférents. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du renforcement des connaissances

des employés et de l'élévation du niveau de sensibilisation sanitaire en milieu professionnel. La journée de formation a été encadrée par la docteure Hanafi Radia, médecin spécialiste en médecine du travail, qui a présenté une communication scientifique portant sur les aspects médicaux et préventifs de la maladie, ainsi que sur les règles professionnelles adoptées pour la pro-

tection des travailleurs et la garantie d'une prise en charge sanitaire adéquate. L'organisation de cette activité s'inscrit dans la volonté de l'établissement de soutenir la formation continue de ses employés et d'actualiser leurs connaissances, en adéquation avec les exigences de la santé publique et l'amélioration de la qualité des services fournis aux citoyens. **Zakaria D.**

HASSI MAMÈCHE (MOSTAGANEM)

Le vol d'un câble électrique perturbe l'alimentation en eau

Le forage F3 de Hassi Mamèche centre, dans la wilaya de Mostaganem, a fait l'objet, pour la deuxième fois, d'un acte de vandalisme et de vol de son câble électrique, entraînant l'arrêt de son exploitation et impactant négativement la distribution de l'eau potable aux habitants. La capacité de ce forage est estimée à six litres par seconde, ce

qui en fait une ressource importante au sein du système d'alimentation en eau. Les services concernés ont déploré de tels comportements irresponsables qui compromettent les efforts déployés par la commune et les différents partenaires pour assurer un service public régulier et stable au profit des citoyens. Dans ce cadre, un ap-

pel a été renouvelé en faveur du sens de la responsabilité collective et de la protection des biens publics, tout en exhortant les citoyens à signaler tout acte de vol ou de dégradation touchant ce forage ou d'autres équipements publics, afin de préserver l'intérêt général et la continuité des services essentiels. **Zakaria D.**

AÏN DEFLA

Six blessés dans un accident de la route

Un accident de la route impliquant quatre véhicules s'est produit mercredi sur l'autoroute en direction de l'ouest, au niveau de la commune d'Aïn Sultane, dans la daïra de Aïn Lechiekh

(Wilaya de Aïn Defla), a indiqué un communiqué rendu public. Les services de la Protection civile sont intervenus pour prendre les victimes. L'accident a fait six blessés, qui ont reçu les premiers

soins avant d'être transportées à l'hôpital local. Les autorités appellent les usagers de la route à la prudence, en particulier sur les axes autoroutiers, a conclu le communiqué. **A.R.**

MOSTAGANEM

Vers la numérisation des services de l'hôpital "Lala Kheira"

Dans le cadre du suivi de la numérisation du secteur de la santé, visant à améliorer la qualité des services sanitaires fournis, l'hôpital Mère et enfant de la wilaya de Mostaganem s'inscrit dans une démarche de modernisation reposant sur l'intégration des technologies numériques, considérées comme un levier essentiel pour le développement du secteur et le renforcement de son efficacité, notamment à travers la facilitation de l'accès aux soins et l'amélioration du suivi du parcours thérapeutique des patients. À ce titre, Mme Boucif Naïma, directrice de l'établissement, accompagnée des directeurs adjoints, a pris part, par visioconférence via la plateforme Zoom, aux travaux de la réunion consacrée à la numérisation des établissements de santé et à la mise en œuvre de la nouvelle version du dossier médical électronique du patient, organisée par le ministère de tutelle. Cette rencontre a permis de présenter les orientations nationales en matière de digitalisation du système de santé, d'échanger autour des mécanismes de mise en œuvre du dossier médical électronique et de mettre en avant son importance dans l'amélioration de la prise en charge médicale, la coordination entre les différents services et la sécurisation des données sanitaires. L'adoption progressive de ces outils numériques au sein des établissements de santé contribuera à optimiser la gestion des informations médicales, à réduire les délais de prise en charge et à renforcer la qualité des prestations offertes aux patients, en adéquation avec les objectifs de modernisation et de performance du secteur de la santé. **Tayeb Bey Abdelkader**

INSP BENSABEUR AFIF (MOSTAGANEM)

Sensibilisation aux dangers du monoxyde de carbone

Dans le cadre du programme arrêté par la Direction de l'électricité et du gaz (Sonelgaz), de la wilaya de Mostaganem, s'est tenue mardi à l'Institut National Spécialisé de la Formation Professionnelle "Bensabeur Afif", une journée de sensibilisation au profit des stagiaires et des apprentis, consacrée aux dangers liés à la mauvaise utilisation du gaz et à la prévention des risques du monoxyde de carbone. La cérémonie d'ouverture a été présidée par M. Mohamed Bentaleb, directeur de l'Institut, en présence des cadres administratifs et pédagogiques. Cette rencontre a été marquée par l'intervention de la représentante de la Direction de l'électricité et du gaz (Sonelgaz), qui a présenté un exposé détaillé sur les règles techniques de sécurité, les moyens de contrôle des installations ainsi que l'importance d'une ventilation adéquate pour éviter les risques d'asphyxie. La représentante de la Direction du commerce a, quant à elle, insisté sur la nécessité d'acquérir des appareils de chauffage conformes aux normes en vigueur et dotés de dispositifs de sécurité, mettant en garde contre les appareils contrefaits qui constituent un réel danger pour la santé et la vie des citoyens. Un représentant de la Protection civile est également intervenu pour expliquer les missions de son corps dans ce domaine, illustrant son propos par des témoignages et des exemples concrets d'accidents survenus suite à une mauvaise utilisation du gaz. Cette journée de sensibilisation s'est déroulée dans une atmosphère d'échange et d'interaction, avec une participation active des stagiaires et des apprentis, qui ont manifesté un grand intérêt pour ce thème essentiel lié à la sécurité et à la prévention des risques domestiques. **Tayeb Bey Abdelkader**

ORAN

Vers la réalisation d'un village scientifique à Dayat Morsli



Par B. Adda

M. Ibrahim Ouchène, wali d'Oran, a présidé une réunion pour suivre l'avancement du projet de réalisation du village scientifique à la lagune de Dayat Morsli localement appelée « Sébkha », dans la wilaya d'Oran, a indiqué un communiqué rendu public. Etaient présents le Professeur Mohamed Bensaada, initiateur du projet, le di-

recteur des travaux publics et le bureau d'études chargé du suivi. Au cours de la rencontre, le wali a examiné la présentation du bureau d'études et discuté de toutes les réserves formulées par le professeur Bensaada. Il a donné des instructions pour que toutes les réserves soient levées, afin de pouvoir déposer le cahier des charges auprès de la commission sectorielle. Supervisé par la direction des travaux publics, le projet prévoit la création de trois bâti-

ments destinés au fonctionnement scientifique, une salle de cinéma IMAX, des espaces commerciaux et des zones sportives. Il vise à résoudre les problèmes de pollution de la lagune et à valoriser ce site comme un espace écologique, scientifique et récréatif. Premier projet de ce type à l'échelle nationale, le village symbolisera la ville d'Oran par son architecture et constituera un nouvel espace de loisirs pour les familles oranaises et les visiteurs.

ORAN

Réunion de la commission technique agricole

Le directeur des services agricoles de la wilaya d'Oran, M. Rouibi Houari Boumediene, a présidé mardi, une réu-

nion de la commission technique de wilaya, consacrée à l'examen des dossiers relatifs au soutien agricole ainsi

qu'à l'étude des dossiers d'investissement dans le secteur agricole, a indiqué un communiqué rendu public. B. Adda

SAÏDA

Arrestation d'une femme pour détention de psychotropes

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, la brigade de lutte contre le trafic illicite de drogues et de substances psychotropes, relevant de la sûreté

de wilaya de Saïda, a arrêté une femme et saisi 237 capsules de pré-gabapentine 300 mg, ainsi qu'une somme d'argent dépassant 30 millions de centimes, a indiqué un communiqué

rendu public. Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre de la suspecte, qui a été présentée par devant le procureur de la République près le tribunal de Saïda. B. A.

ORAN

Opérations de nettoyage et prise en charge des sans-abri

Conformément aux instructions de M. Ibrahim Ouchène, wali d'Oran, l'équipe de la cellule de protection de l'environnement, relevant du bureau du wali, a mené plusieurs interventions de terrain comprenant des opérations de nettoyage, a indiqué un communiqué rendu public. Ces actions ont concerné la route

nationale n°2 jusqu'à la commune de Boutlélis, ainsi que le quartier des 500 Logements du quartier Seddikia, dans la commune d'Oran. Les opérations ont porté sur le ramassage des déchets, l'élimination des mauvaises herbes et des terres, la réfection et la peinture des trottoirs, en plus de la plantation, de l'arrosage

et de l'elagage des arbres. Par ailleurs, dans le cadre de la prise en charge des personnes sans abri au niveau des quartiers et des principales voies de la wilaya, la cellule a recueilli 23 personnes, qui ont bénéficié d'un accompagnement en coordination avec la direction de l'action sociale. B. Adda

ORAN

La 18ème sureté urbaine arrête deux dealers

Les éléments de la police de la 18ème sureté urbaine relevant de la Sûreté de wilaya d'Oran, ont mis fin aux activités de deux individus impliqués dans la promotion et la vente de drogues, a indiqué un communiqué rendu public. Les mis en cause utilisaient leurs domiciles comme cachette pour dissimuler leur activité criminelle, consistant à la distribution et à la vente de stupéfiants au niveau des zones urbaines. L'opération a permis la saisie de 885 grammes de kif traité, ainsi que d'une somme d'argent estimée à 240 millions de centimes, provenant des revenus criminels. Cette intervention fait suite à un travail de renseignement faisant état de l'exercice d'une activité suspecte par les deux individus, qui stockaient la drogue dans leurs habitations en vue de sa commercialisation, notamment auprès des jeunes. Après une phase de surveillance et de filature, les enquêteurs ont mis en place un plan opérationnel ayant abouti à leur arrestation. Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, en coordination avec M. le procureur de la République près le tribunal d'El Othmania, et l'obtention d'un mandat de perquisition, l'opération s'est soldée par la saisie de la quantité de drogue susmentionnée, ainsi que de plusieurs armes blanches prohibées de différents types. Les deux suspects ont été présentés devant la justice pour possession et stockage de stupéfiants en vue de leur commercialisation dans le cadre d'une association criminelle, et ont fait l'objet d'un mandat de dépôt.

B. Adda

ORAN

Le wali inspecte des projets de logements

M. Ibrahim Ouchène, wali d'Oran, a effectué mardi une sortie de terrain consacrée à l'état d'avancement des projets de logements relevant de l'Agence de wilaya de gestion et d'organisation foncière urbaine de la wilaya d'Oran, a indiqué un communiqué rendu public. Accompagné du directeur de l'Agence de gestion et d'organisation foncière urbaine, le wali s'est rendu sur le projet de réalisation de 60 logements promotionnels aidés (LPA), ainsi que de 4 logements promotionnels libres, situé au douar Naïb, dans la commune de Boutlélis. À cette occasion, il a donné des instructions pour accélérer le rythme des travaux afin de livrer le projet dans les délais fixés. Tout le communiqué, les travaux ont débuté le 26 octobre dernier pour un délai de réalisation de 18 mois. Dans le même contexte, un deuxième communiqué rendu public a indiqué que le wali d'Oran a inspecté, lors d'une deuxième étape de sa visite, le chantier du projet de réalisation de 30 logements promotionnels aidés (LPA), dans la commune de Messerghine, en plus de 3 logements en formule promotionnelle libre et de 7 locaux commerciaux. Le projet affiche actuellement un taux d'avancement de 15 %. À ce niveau, le wali a insisté sur le respect des délais de réalisation, appelant à l'achèvement et à la livraison du projet dans les délais convenus, fixés à 14 mois. B. Adda

EPSP MÉDONI (ORAN)

Evaluation de la campagne de vaccination contre la poliomyélite

Une réunion d'évaluation de la première phase des journées de vaccination contre la poliomyélite s'est tenue à Oran, en présence du directeur de l'établissement de proximité de la santé publique de Haf El-Ghoulalem (ex-Médiouni), M. Salma Mohamed, de la docteure Ablaoui Fadela, cheffe de service d'épidémiologie et de médecine préventive, de la sous-directrice des services de santé, Mme Tlemçani H., ainsi que des médecins responsables des polycliniques et des structures de santé relevant de l'établissement, a indiqué un communiqué rendu public. Les participants ont examiné le déroulement de l'opération, discuté des résultats obtenus et identifié les points forts ainsi que les aspects nécessitant des améliorations, afin de garantir le succès des prochaines phases de la campagne. Ensemble pour protéger nos enfants : la vaccination reste une responsabilité collective et un engagement de tous pour la santé des jeunes générations.

B. Adda

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE RELIZANE
DAIRA DE RELIZANE
COMMUNE DE RELIZANE
NIF : 098448015139517

**Avis D'appel D'offre Ouvert Après
 l'annulation de procédure**
N° 44/2025

Conformément les Articles 39, 40, 42 et 43 articles du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Et les articles 36, 37, 38 et 39 de la loi 23-12 du 05/09/2013 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, LE Président de l'assemblée populaire communale de la ville de RELIZANE, lance un appel d'offre ouvert. Après l'annulation de procédure pour l'opération suivante :

*. Entretien de l'éclairage publics de l'entrée NORD ville de RELIZANE - Commune de Relizane

Les opérateurs économiques qualifiés souhaitant participer doivent remplir les conditions de qualification :
 un certificat de qualification et de classification professionnelle dans le domaine Trous public activité principale catégorie (02) et plus en cours de validité code 4272-347 ou 4924-348

Dans le cas d'un groupe d'établissements : un certificat de qualification et de classification professionnelle dans le domaine

Trous public activité principale catégorie (02) et plus en cours de validité code 4272-347 ou 4924-348
 Conformément l'articles 37 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service. Dans le cadre d'un regroupement momentané d'entreprises, le service contractant tient compte des capacités du regroupement dans sa globalité. À ce titre, les membres du regroupement ne sont pas tenus de justifier de l'ensemble des capacités catégorielles, dans le cahier de charges.

Retirer le cahier des charges auprès de la commune de Relizane bureau des marchés publics ou Télécharger le cahier des charges à partir du lien Electronique indiqué sur l'annonce sur la page officielle de la commune de Relizane

*. Le dossier de candidature

- la déclaration de candidature dûment renseignée, datée, cachetée et signée par le candidat - modèle ci-joint
- la déclaration de probité dûment renseignée, datée, cachetée et signée par le candidat - modèle ci-joint
- la copie des statuts de la société, et soumissionnaire personne morale (E.U.R.I. S.A.R.L. S.N.C. ou S.P.A).
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Tous documents permettant d'évaluer les capacités des candidats ou des soumissionnaires, le cas échéant :
- A. Capacités professionnelles : Le regard du commerce électronique via l'article 3 du cahier des charges
- B. Capacités financières : Ressources financières justifiées des résultats financiers et des références bancaires
- C. Capacités techniques : Ressources humaines et matérielles et références professionnelles
- D. Référence bureaux du soumissionnaire RIB
- E. Copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour la société commerciale dotée de la personnalité morale de droit algérien (S.P.A. S.R.L. E.U.R.L. ...), pour l'année 2024
- F. Dans le cas d'un regroupement d'entreprises (solidaire ou partenarial) il faut déposer un protocole d'accord contenant les données prévues à l'article 46 ci-dessous du décret édicté le 21-219 du 20-05-2021 portant approbation du cahier des charges administratif général applicable aux marchés publics de travaux tels que mentionnés ci-dessus - Article 14 du cahier des charges relatif au regroupement momentané d'entreprises
- G. Extrait du cahier judiciaire de l'entreprise n° 03, datant de moins de 03 mois à compter de la date d'ouverture des plis

*. L'offre technique

- La déclaration à soumettre dûment renseignée, datée, cachetée et signée par le candidat - modèle ci-joint
- Chaque document permet d'évaluer l'offre technique.
- le présent cahier des charges, avec l'ensemble de ses pages paraphées, revu de la signature et du cachet du Soumissionnaire porté la mention manuscrite « lu et accepté ».
- La Mémoire technique justifier renseignée, datée, cachetée et signée par le candidat - modèle ci-joint
- Les moyens finançant à mettre à disposition du chantier dûment justifié par les diplômes - affiliation CNAS - pour l'encadrement technique par l'attestation de mise à jour -après de la CNAS- précisant le nombre de chaque ouvrier déclaré, pour les ouvriers / liste nominative avec fonction visé par CNAS ou attestation CNAS + Attestation de travail)
- Les moyens matériels à mettre à disposition du chantier dûment justifiés (cartes grises+ attestations d'assurances +PIV+ contrôle technique le matériel roulant) ou facture d'achat ou pr. d'huissier pour le matériel non roulant - contrat de location notarié
- Planning d'exécution des travaux incluant toutes les phases des travaux
- Procès verbal de visite du site du projet- modèle ci-joint
- Certificat de conformité des équipements nécessaires à la réalisation du projet

*. L'offre financière

- la lettre de soumission dûment renseignée, datée, cachetée et signée par le candidat- modèle ci-joint
 - le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment renseigné, daté, cacheté et signé par le candidat
 - le devis quantitatif et estimatif (DQE) dûment renseigné, daté, cacheté et signé par le candidat
- Les offres doivent être déposées au niveau du secrétariat de la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres , chaque offre et insérée dans une enveloppe fermée et cachetée indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention " dossier de candidature " ou "technique" ou "financière" selon le cas les trois enveloppes sont mise dans une autre enveloppe anonyme et cachetée comportant la mention A. ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Appel D'offre Ouvert Après l'annulation de procédure N° 44/2025
 (A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)

Opération : *. Entretien de l'éclairage publics de l'entrée NORD ville de RELIZANE - Commune de Relizane

- La durée accordée pour la préparation des offres est fixé à Dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans la presse écrite ou électronique et/ou le bomp
- La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à 11.00H
- L'ouverture des plis techniques et financiers se fera en séance publique le dernier jour de la date accordée à 11.00H au siège de la commune.
- les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre vingt dix (90) jours en plus du délai de préparation des offres, à compter de la date d'ouverture des plis

LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Tlemcen
 Daïra de Chlef
 Commune d'Ain Fezza
 N° NLS-012-012-107533
 N° 03 /2025

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

Le président de l'assemblée populaire communale de Ain Fezza lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour réaliser la mission :

Extension des réseaux d'AEP et d'assainissement à travers les villages de la commune ain fezza

Lot 01 : Extension du réseau d'AEP à travers la commune d'Ain Fezza (Tagma-Tizi et oucheba)
 Lot 02 : Extension du réseau d'assainissement à travers le territoire de la commune ain fezza (Ouchba, Oum el Allou et beni add)

Les soumissionnaires spécialisés dans le domaine peuvent retirer le cahier des charges par l'intéressé ou la personne désignée par lui après ouverture des marchés contre paiement d'une somme de 10.000,00 DA au trésorier communal

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

A - DOSSIER DE CANDIDATURE

- une déclaration de candidature dûment remplie, signée et paraphée.
- une déclaration de probité dûment remplie , signée et paraphée.
- les statuts pour les sociétés.
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- planning de travail
- capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.
- capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification activité principale en Hydraulique catégorie (02) ou plus
- capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires les trois dernières années 2022-2023-2024

B - OFFRE TECHNIQUE

Il comprend les documents suivants:

- une déclaration à soucrire.
- tout document permettant d'évaluer l'offre technique:un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application de l'article 78 du présent décret.
- le cahier des charges portant à la mention manuscrite « lu et accepté »
- la quittance

C - L'OFFRE FINANCIERE CONTIENT:

- la lettre de soumission.
- le bordereau des prix unitaires (BPU)
- le détail quantitatif et estimatif (DQE)

OBS : les conditions d'éligibilité

LOT 01 :

- Certificat de qualification et de classification professionnelle dans le domaine « HYDRAULIQUE » activité principale en cours de validité catégorie II ou plus
- Avoir réalisé au moins un (01) projet de même nature (justifié par attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'œuvre).

LOT 02 :

- Certificat de qualification et de classification professionnelle dans le domaine « HYDRAULIQUE » activité principale en cours de validité catégorie II ou plus
- Avoir réalisé au moins un (01) projet de même nature (justifié par attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'œuvre).

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, ainsi que le nom « dossier de candidature », l'offre technique ou offre financière, selon le cas ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme comportant la mention.

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 03 /2025

Extension des réseaux d'AEP et d'assainissement à travers les village de la commune ain fezza

Lot 01 : Extension du réseau d'AEP à travers la commune d'Ain Fezza (Tagma-Tizi et oucheba)

Lot 02 : Extension du réseau d'assainissement à travers le territoire de la commune ain fezza (Ouchba, Oum el Allou et beni add)

La date de préparation des offres est fixée à dix (10) jours, à partir de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse nationale écrite ou électronique, la date et l'heure de dépôt des offres correspondront au dernier jour de l'opération d'appel d'offres à partir de 08.00H jusqu'à 13.30H à secrétariat de l'A.P.C de la commune d'Ain Fezza. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour suivant.

La date et l'heure d'ouverture des plis s'effectuera les mêmes jours de la date de dépôt des offres à 13.15h au siège de la commune d'Ain FEZZA wilaya Tlemcen les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

-La durée de validité des offres est fixée à 90 jours+déde de préparation des offres à partir de la date d'ouverture des plis plus un mois pour le soumissionnaire retenu.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale

ANEPE : 2531016376

Réflexion 18/12/2025

REPUBLIC ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEN
 DAIRIA DE MAGHNIA
 COMMUNE DE MAGHNIA
 SECRETARIAT GENERAL
 Direction D'administration, Finance Et Les Affaires Economiques
 Service Des Marchés

****-AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE -****

D'APPPEL D'OFFRES OUVERT

Avec Exigence De Capacité Minimales

Conformément aux dispositions des articles : 65, 72 ,82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et articles : 42, 48 et 56 du loi N° 23-12 du 03/09/2013 fixant les règles générales relatives aux marchés publics la commune de Maghnia porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert Avec Exigence De Capacité Minimales N° 20/2025 Publié dans les journaux : Aïn et Réflexion en date du 17/11/2025 Et la presse électronique Aïn et DZ24 en date du 19/11/2025.

Qu'à l'issue de l'opération d'évaluation des offres, la commission compétente à proposée au service contractant l'attribution provisoire de l'avis d'appel d'offres ouvert Avec Exigence De Capacité Minimales selon les conditions suivants :

Désignation du projet	Soumissionnaire proposé	Montant du marché en TTC	Début d'exécution	Evaluation technique	Observation
Lot 01 : Réhabilitation Du Terrain De Proximité A Hsi Omar.	ACHACHI Tareq N°NIF 105681809000462	7.518.986,44 DA	44 JRS	60 points	Moins Disant
Lot 02 : Réhabilitation Du Terrain De Proximité A Sidi Lakhdar.	MARSI Mohamed N°NIF 18613080002313601300	6.770.528,80 DA	44 JRS	62 points	Moins Disant

Tous soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service Contractant dans le cadre de l'avis d'appel d'offres cité supra ou le degré a gré après consultation selon le cas, peut introduire un recours dans les 10 jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution du d'appel d'offres national ouvert Avec Exigence De Capacité Minimales dans le BOMOP ; la presse et la presse électronique auprès la commission communale des marchés de Maghnia.

- Si le deuxième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prolongée au jour ouvrable suivant.

- pour les autres les soumissionnaires qui sont intéressée, sont invités de se rapprocher auprès de nos services, ait plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire de l'appel d'offres national ouvert Avec Exigence De Capacité Minimales, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

LE PRESIDENT DE L'A.P.C

ANEPE : 2531016307

Réflexion 18/12/2025

APN

Installation lundi prochain du Parlement de l'enfant algérien

L'installation officielle du Parlement de l'enfant algérien (PEA) aura lieu, pour la première fois, lundi prochain au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN), a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement.



Cette séance, qui sera consacrée à la formation du Parlement de l'enfant algérien, "constituera une scène politique dynamique marquée, pour la première fois dans l'histoire de l'Algérie depuis l'Indépendance, par l'élection du président du PEA au scrutin secret et individuel", précise la même source. Il sera également procédé, le même jour, à "l'élection des principaux postes et membres des structures internes du Parlement de l'enfant algérien, notamment les vice-présidents du parlement, ainsi que les présidents des

commissions parlementaires et les membres de leurs bureaux". Et d'ajouter que "les candidats au poste de président du PEA seront élus parmi les membres de cette instance. A cette occasion, la commission préparatoire du PEA remettra un guide spécial écrit et illustré aux membres de ce parlement, détaillant les conditions et procédures d'élection des candidats à l'ensemble des postes et structures parlementaires". Le communiqué a, en outre, détaillé les conditions de candidature à la présidence du PEA, précisant qu'"un

membre ne peut se porter candidat à plus d'un poste parmi ceux proposés, et que le président du PEA est élu pour toute la durée de la législature parlementaire fixée à deux (2) ans". "Le dépouillement des voix pour l'élection du Président, sera confié aux deux (2) enfants membres les plus jeunes, le candidat étant proclamé élu s'il obtient le plus grand nombre de voix exprimées". "En cas d'égalité des voix pour le poste de président du PEA, le candidat le plus âgé est déclaré élu", conclut le communiqué.

AFFAIRES RELIGIEUSES :

9e session de qualification des candidats aux concours internationaux

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, a donné, à Alger, le coup d'envoi de la 9e session de qualification des candidats devant participer aux concours internationaux, a indiqué un communiqué du ministère. Le ministre a également présidé l'ouverture du stage national de sélection du représentant de l'Algérie au Concours international du saint Coran pour l'année 1447H/2026, avec la participation

de près de 70 candidats et candidates des différentes wilayas du pays, précise la même source. Dans une allocution d'orientation à cette occasion, M. Belmehdi a précisé que ces concours coraniques "vise[nt] à préserver les valeurs de la société et l'identité de la nation et à protéger les constantes nationales contre les dérives idéologiques". Il a souligné, dans ce sillage, "la nécessité d'allier la mémorisation du saint Coran au respect des valeurs

qu'il véhicule", appelant les participants à "donner l'exemple par leur morale et leur conduite" et à "représenter dignement l'Algérie dans les concours internationaux". Souhaitant que cette session connaisse le même succès que les précédentes, le ministre s'est félicité de "l'évolution des concours coraniques ayant permis l'émergence d'élites, d'écoles et d'instituts coraniques qui sont une source de fierté".

ALGÉRIE POSTE

Portes ouvertes sur la carte monétique destinée aux nouveaux bacheliers

L'entreprise Algérie Poste a lancé, au niveau de ses bureaux dans les espaces universitaires, des journées portes ouvertes dans le cadre d'une campagne promotionnelle de la carte monétique destinée aux nouveaux bacheliers (BAC 2025), co-organisée avec l'opérateur Djezzy, a indiqué un communiqué de cette entreprise. Cette initiative, qui se

tient du 15 au 17 décembre, concerne plusieurs wilayas du pays et vise à faire connaître aux étudiants les avantages de la carte "Student Campuce" et comment l'obtenir et l'utiliser au sein du campus universitaire, précise le communiqué. Lors de ces activités, des cartes SIM gratuites sont distribuées par Djezzy aux nouveaux bacheliers, en

sens de les sensibiliser à l'utilisation sûre des moyens de paiement électronique et à la protection des données personnelles. A travers cette initiative, Algérie Poste réaffirme son engagement à ancrer la culture de paiement électronique auprès des jeunes universitaires et à fournir des services financiers numériques sûrs et efficaces, selon la même source.

ALGÉRIE- TUNISIE :

Jumelage entre les universités frontalières

Une convention de jumelage entre cinq universités algériennes frontalières et leurs paires tunisiennes pour la coopération académique a été signée en marge du 7ème forum des universités frontalières algériennes et tunisiennes (5+5) ouvert à l'université Mohamed-Cherif-Messaâdia de Souk Ahras. Présidée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, et son homologue tunisien, Monther Belaid, la convention a été signée par le coordonnateur des universités frontalières algériennes le recteur de l'université Badji-Mokhtar d'Annaba, Mohamed Manaïa, et le coordonnateur des universités frontalières tunisiennes, le président de l'université de Jendouba, Hicham Sebai. Le coordonnateur des universités algériennes a indiqué à l'APS en marge de la signature que l'objectif visé est "la consolidation du partenariat scientifique et académique entre les universités frontalières des deux pays à travers l'échange des publications et des revues scientifiques ainsi que des thèses de doctorat dans le respect des législations nationales des deux parties et des conventions internationales relatives à la protection de la propriété intellectuelle". Il a ajouté que la convention porte également sur "le développement de la numérisation et de l'enseignement via l'activation d'une plateforme numérique commune de formation et de recherche et le lancement de projets de téléenseignement coopératif et l'échange d'expériences dans les domaines de la gestion des infrastructures de base numériques et des laboratoires virtuels". De son côté, le coordonnateur des universités tunisiennes a souligné que la convention a pour but "de réaliser des projets de recherche communs de développement dans les domaines présentant une priorité commune dont l'énergie, l'intelligence artificielle (IA), les technologies de pointe, la sécurité alimentaire, la santé, la gestion des ressources hydriques et la protection de l'environnement". Les universités frontalières algériennes et tunisiennes concernées sont Larbi-BenM'hidi de Tébessa, Mohamed-Cherif-Messaâdia de Souk Ahras, Chadli-Bendjedid d'El Tarf, Hamma-Lakhdar d'El Oued et Badji-Mokhtar d'Annaba, côté algérien, et celles de Gafsa, de Kairouan, de Sfax, de Jendouba et de Gabès, côté tunisien, rappelle-t-on.

TAMANRASSET

Ouverture du Festival culturel international de la musique du Sud

La première édition du Festival culturel international de la musique du Sud a été ouverte, mardi soir, à Tamanrasset, avec la participation d'une pléiade d'artistes nationaux et étrangers. La cérémonie d'ouverture de cette manifestation s'est déroulée dans une ambiance festive, en présence des autorités locales et d'un représentant du ministère de la Culture et des Arts, et a donné lieu à une soirée artistique à la Maison de la culture de la capitale de l'Ahaggar. Selon le commissaire du festival, Abdelhamid Bouhala, le programme du festival comprend, dans son volet académique, des communications sur l'exploitation de la musique algérienne dans les œuvres théâtrales et cinématographiques, ainsi que sur le rôle de la musique du Sud dans la promotion de l'identité national à travers l'animation des activités touristiques. Des ateliers de formation sont également prévus en direction des participants, sous la supervision de cadres d'instituts d'arts spécialisés, a-t-il ajouté. Cette manifestation culturelle, qui doit se poursuivre jusqu'à dimanche prochain, se veut être aussi un espace d'échanges culturels et une fenêtre sur les différents genres musicaux du sud du pays, a souligné M. Bouhala. La programmation de la date de sa tenue a été choisie pour permettre une large présence du public, des familles et des touristes, et ce, en la faisant coïncider avec la saison du tourisme saharien et les vacances d'hiver, selon les organisateurs.

Réflexion
www.reflexion.dz



Contact

Tel : 045 413 3 22

0555 850 858

Fax : 045 413 655

Email : redacreflexion@yahoo.fr

redacreflexion@gmail.com

Web : www.reflexion.dz



MÉNINGITE FOUDROYANTE : C'est quoi, contagion, combien de temps ?

Quand elle est virale, la méningite est souvent bénigne. En revanche, la méningite bactérienne (foudroyante) relève de l'urgence médicale (SAMU) et nécessite un traitement antibiotique urgent.

"La méningite foudroyante est une inflammation des méninges, c'est-à-dire des enveloppes qui protègent le système nerveux central (cerveau et moelle épinière), nous explique le Professeur Marc Leone, anesthésiste-réanimateur. Elle est liée à la présence de bactéries dans le liquide céphalo-rachidien, c'est-à-dire une infection le plus souvent, pour les formes typiques, due au pneumocoque ou méningocoque". "Une méningite bactérienne se caractérise par une installation brutale d'une altération de l'état général avec fièvre, maux de tête violents, vomissements, intolérance à la lumière, raideur de la nuque, intolérance à la lumière... S'ajoutent quelquefois des petites taches rouges appelées purpura, prédominantes sur les membres inférieurs et signes de gravité de l'infection (choc septique)". La méningite à pneumocoque peut survenir chez l'enfant, mais plus souvent chez l'adulte. Les personnes les plus touchées par des infections graves à méningocoques sont les enfants de moins d'un an, les enfants entre 1 et 4 ans et les jeunes adultes non protégés par la vaccination de 15 à 24 ans." Une méningite foudroyante liée à un méningocoque



est contagieuse, précise notre interlocuteur. La transmission se fait par le biais de fines gouttelettes provenant des voies aériennes supérieures des malades ou des porteurs sains (baiser, toux, éternuements, salive, utilisation d'objet contaminé entrant en contact avec la bouche...). Étant donné sa contagiosité, la mise en place d'un protocole -

isolement respiratoire avec port de masques, antibiothérapie, vaccination des sujets contacts ... - pour l'entourage du malade est obligatoire". L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) estime, qu'à l'échelle mondiale, une personne sur dix meurt des suites d'une méningite bactérienne et que la moitié des patients souffre de complications graves.

Tendinite de la hanche : quels symptômes ?

"La tendinopathie de la hanche est une usure des tendons fessiers : le petit fessier, le moyen fessier, la lame latérale du moyen fessier. Ces trois structures tendineuses s'attachent sur un os du fémur, le grand trochanter" informe le Dr Eric Noël, rhumatologue à Lyon. Les tendinopathies de hanche sont moins fréquentes que les tendinopathies des membres supérieurs mais ne sont pas rares. "Elles sont mésostimées, voire peu connues" La tendinopathie de la hanche au niveau des tendons fessiers se caractérise par une douleur sur la face latérale du haut de la cuisse. La douleur, plus ou moins vive en fonction des individus, se manifeste surtout pendant la marche. "Un des signes caractéristiques d'une tendinopathie est une difficulté ou une impossibilité pour monter des escaliers alors que la descente ne pose pas de problème." Les tendinites peu sévères peuvent durer 2 à 3 semaines. En revanche, les formes plus graves peuvent persister 6 à 8 mois. Pour poser le diagnostic d'une tendinite de la hanche, le médecin va s'intéresser à la localisation de la douleur, aux signes associés (douleurs lors des manœuvres contre résistance), mais aussi aux antécédents (est-ce que la patient a eu un choc, un traumatisme, une chute, a-t-il pratiqué un sport de façon excessive, effectue-t-il des gestes mécaniques pendant son travail ?). "Une échographie ou une IRM peuvent être réalisées pour voir les tendons" informe le Dr Eric Noël. Les douleurs de la tendinite sont parfois confondues avec celles d'une arthrose de la hanche. Cependant, l'articulation de la hanche reste souple et indolore lors de la mobilisation en cas de tendinopathie.

Névralgie dentaire : que faire lors d'une rage de dent ?



La névralgie est un terme utilisé pour décrire l'irritation d'un nerf sensitif, ce qui déclenche une réaction douloureuse. "Dans le langage courant, il est rare d'employer le mot "névralgie", la personne va plutôt dire qu'elle a une rage de dent ou des sensations douloureuses qui irradient dans la mâchoire. Il n'est pas toujours simple de trouver l'origine de ces douleurs, qui ne sont pas toutes d'origine dentaire" La principale manifestation d'une névralgie est la douleur vive (ou sourde mais invalidante), qui survient généralement brutalement. L'intensité est variable selon l'origine. Elle peut parfois être localisée d'un seul côté de la bouche, ou être "déportée", autrement dit, irradiée au niveau des oreilles, du cou, de la mâchoire ou de la tête (maux de tête). Le contact d'aliments sucrés, acides, très chauds ou froids, ou encore le brossage des dents peut

réveiller les douleurs. Parfois cela survient sans stimulation apparente. La douleur peut aussi s'accompagner d'un gonflement autour de la dent ou de la joue, auquel cas, l'origine de la douleur est plus facile à localiser. La névralgie dentaire peut être provoquée par plusieurs choses possibles, par exemple : Une carie dentaire qui, à un stade avancé, atteint la pulpe dentaire. D'autres origines infectieuses comme un abcès dentaire ou une parodontite. La suite post-opératoire d'une extraction dentaire. Une origine musculaire. Des tensions au niveau de l'articulation de la mâchoire, par exemple en lien avec des dents manquantes qui engendrent un mauvais calage des mâchoires. Un grincement de dents chronique (avec comme facteur favorisant, le stress), un bruxisme... D'autres causes d'origine purement neurologique, la fibromyalgie...

À quoi ressemble une crise cardiaque ?

En cas d'infarctus du myocarde, "le signe principal est la douleur thoracique qui est en barre, persiste pendant 15-20 minutes, ne cède pas, notamment avec l'utilisation de vasodilatateurs en spray et peut irradier dans la mâchoire et dans les bras, détaille le cardiologue. C'est précisément ce que ressentent les patients." Dans certains cas, il peut y avoir une symptomatologie atypique. "Elle touche le plus souvent les personnes âgées et les femmes. Ça peut être des douleurs au niveau de l'estomac, ça peut être que des douleurs dans la mâchoire, que des douleurs au niveau du bras droit ou bras gauche, ça peut être aussi une fatigue ou des nausées." Les personnes âgées, qui ont souvent des troubles cognitifs, peuvent avoir, en cas d'infarctus, des signes de confusion, c'est-à-dire qu'ils sont perdus dans le temps et dans l'espace. "Enfin, il existe certains cas où l'infarctus du myocarde peut passer inaperçu, c'est-à-dire que les patients n'ont pas de symptômes et on découvre après en faisant un

électrocardiogramme où le diagnostic est déjà constitué." "Si on voit une personne avec une douleur thoracique en barre qui persiste plus de 20 minutes, qui est intense avec potentiellement des irradiations, on appelle le 15 !", insiste le médecin. "Après, avec les nouvelles technologies d'intelligence artificielle, les portables connectés, il est possible de réaliser soi-même un électrocardiogramme qui va être analysé et permettre un diagnostic immédiat sans attendre le SAMU." Les conséquences de l'infarctus varient selon les personnes, "elles peuvent comprendre de l'anxiété, de la dépression, de la vulnérabilité, voire du déni quelquefois" expose le cardiologue. Le fait d'avoir des performances physiques diminuées peut entraîner un retentissement psychologique. "Chez les hommes, par exemple, la mise en place des traitements peut avoir des conséquences sur la vie sexuelle, avec des troubles de l'érection, entraînant des symptômes psychologiques là encore variable suivant les patients."



Comment enlever l'odeur de brûlé de votre four à micro-ondes

Pour enlever une odeur de brûlé de votre four à micro-ondes, essayez l'une des deux solutions suivantes : Pour désodoriser votre four à micro-ondes, une démarche simple et efficace : Placez-y un bol contenant un mélange d'eau et de citron, faites tourner votre four pendant 3 minutes à pleine puissance. Ensuite prenez une éponge et essuyez la condensation sur les parois du four. Nettoyez l'intérieur du four à micro-ondes avec une solution d'eau et de vinaigre ou un nettoyant liquide dégraissant. Placez deux bols

d'eau dans un récipient adapté à la cuisson aux micro-ondes, en y ajoutant de l'eau, de l'extrait de vanille, du jus de citron ou des sachets de thé. Placez un pic à brochette ou une baguette en bois dans le récipient. Chauffez à température élevée pendant cinq minutes ou jusqu'à ce que l'eau arrive à ébullition puis laissez reposer pendant dix à trente minutes sans ouvrir la porte. Répétez la procédure si nécessaire. Ensuite prendre une éponge et essuyer la condensation sur les parois du four.

Blond foncé : nos conseils d'expert pour bien le choisir et le porter

Un blond foncé est un marron très clair qui englobe une large gamme de sous tons, allant du blond cendré au blond doré. Que vous souhaitez ombrer votre blond en plein cœur de l'hiver ou au contraire éclaircir en douceur vos cheveux châtain au début du printemps, le blond foncé peut être la solution à votre recherche capillaire. Le blond foncé est la nuance qui se rapproche le plus du châtain clair. Si ces deux teintes ont l'air tout à fait identiques, il n'empêche que le châtain clair est une nuance plus neutre que le blond foncé qui, lui, tire sur le doré. Un blond foncé aura donc tendance à être plus lumineux et plus transparent qu'un châtain clair. A première vue, le blond foncé apporte un ton ensoleillé assez naturel à la chevelure : "le blond foncé offre des reflets plus chauds et lumineux qu'un châtain clair qui lui sera moins profond. Même s'il convient particulièrement aux peaux claires ou légèrement bronzées, le blond foncé ne fait pas de discrimination et saura mettre en valeur la plupart des carnations. Côté couleur de cheveux, le travail du coloriste ne sera évidemment pas le même selon que vous avez une base claire ou foncée. Si vous êtes déjà blonde, facile ! Il vous suffira de demander une coloration totale à votre coiffeur pour obtenir un résultat plus foncé. Si vous êtes brune, il va falloir vous armer de patience avant d'obtenir le blond foncé de vos rêves. Il faudra d'abord décolorer les cheveux pour ensuite les colorer dans la nuance choisie.

Oubliez les vêtements noirs, ces 4 couleurs vont faire l'unanimité

Chaque saison, de nouvelles tendances apparaissent sur la toile. Et, la palette chromatique ne fait pas exception à cette règle, elle aussi, subit des modifications au fil du temps. Si l'été, les couleurs audacieuses et vives sont à l'honneur, dès que le mercure baisse, ce sont les nuances chaudes et réconfortantes qui font le bonheur des modeuses. Découvrez les nuances à avoir absolument dans votre garde-robe ! Le beige crème "Ce n'est pas un crème qui tire vers le blanc, mais plutôt un crème qui tire vers le beurre, donc plus jaunâtre", précise l'experte en style. Intemporelle du vestiaire féminin, cette nuance offre un élán de chic et de raffinement à votre look. Misez sur cette couleur en total look pour être au zénith des tendances cet automne, vous pouvez également l'adopter avec parcimonie sur une pièce forte du look. Le bordeaux Si le rouge a la cote ces dernières années, cette saison, il se décline dans un coloris plus profond et voluptueux avec la couleur bordeaux. Cette nuance phare de l'automne offre glamour et féminité à tous vos looks et s'associe facilement à votre garde-robe. L'experte mode recommande de l'associer aux couleurs suivantes : le bleu pastel, le marron, le beige, le camel ou encore le violet. "La couleur bordeaux, c'est la grande star de la saison", affirme Cristina Cordula. Sacs, chaussures, manteaux, blousons... N'attendez plus et succombez à cette couleur ultra-tendance. Le vert olive "J'adore cette couleur, c'est un chic et on va beaucoup la voir cette saison", amorce l'ancien mannequin. À mi-chemin entre le kaki et le sauge, le vert olive confère une allure audacieuse et s'inscrit parfaitement dans les tendances du moment. Aperçue sur les podiums des défilés automne-hiver 2024-2025 des maisons Gucci, Ferragamo ou encore Yves Saint Laurent, cette nuance se profile comme l'incontournable de saison. Pierre angulaire de l'esthétique militaire, le vert olive se veut plus chic que jamais cet automne ! Le bleu pastel "Le bleu pastel se marie bien avec toutes les couleurs pastel, et avec le gris aussi c'est très élégant. C'est une jolie couleur qui apporte de la fraîcheur", affirme la féru de mode. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, cette nuance subtile est parfaite pour l'automne-hiver et se glisse en véritable caméléon dans votre dressing !



Ingrédients: 500 g sardines fraîches 1 oignon moyen 1 botte de persil moyenne sel poivre noir 3 à 4 c. à soupe d'huile
Préparation: Nettoyez les sardines, enlevez la tête et l'arrière, si vous ne supportez pas aussi, enlevez la queue. Hachez l'oignon et le persil. Assaisonnez ce mélange avec le sel et le poivre noir. Dans un plat allant au four de 18 cm de diamètre, mettez l'huile et une première couche de poisons. Parsemez par dessus un peu de mélange oignon / persil. Couvrez d'une autre couche de sardines. Parsemez encore le mélange persil / oignon. Continuez ainsi jusqu'à épuisement de la sardine. Mettez un couvercle sur votre plat, et placez dans un four à température moyenne. Laissez cuire 20 minutes tout en surveillant. Enlevez le couvercle, et laissez réduire un peu la sauce servie bien chaud, garnie avec un peu de persil et du jus de citron, si vous n'aimez pas trop le gras.



Sardines au persil au four



À quel âge couper les ongles du bébé et comment ?



"Il faut couper les ongles de bébé vers l'âge de 1 mois lorsqu'ils sont un peu plus solides, car au début, ils sont mous et ils doivent adhérer à la peau", nous explique la sage-femme. Avant cet âge, il vaut mieux éviter de les lui couper pour ne pas abîmer leur matrice. Si bébé se griffe, vous pouvez lui mettre des moufles pour l'empêcher de se faire mal au niveau du visage et des yeux en particulier. Quel ciseau utiliser pour couper les ongles de bébé ? Pour réussir à couper les ongles de bébé les premiers mois, il est nécessaire d'utiliser une paire de ciseaux courbés à borts ronds adaptés aux petites mains de bébé. Une fois que vous aurez pris le coup de main et que votre bébé sera plus âgé, vous pourrez utiliser un coupe-ongles si vous préférez. Comment faire pour couper les ongles de bébé ? Si votre tout-petit s'agit de vous, essayez de lui couper les ongles et que vous ne vous sentez pas vraiment à l'aise, essayez de les lui couper lorsqu'il dort. Il est cependant nécessaire d'avoir suffisamment de lumière au moment de la coupe ! Voici comment s'y prendre : Installez votre enfant sur vos genoux, dos à vous. Vous pourrez ainsi mieux contrôler ses mouvements en cas de protestation. Pour couper ses ongles en toute sécurité, tenez-lui fermement sa main dans la paume de votre main. Prenez l'extrême de son doigt entre votre pouce et votre index. Coupez droit son ongle, pour éviter les ongles incarnés. "Les ongles de bébé sont à couper en fonction de leur repousse, une fois par semaine environ", précise la sage-femme. Sinon, s'ils poussent moins vite, adaptez-vous selon leur longueur tout simplement. Pour les ongles de pieds, vous pouvez attendre que bébé grandisse un peu avant de les couper, car habituellement, ils poussent moins vite que les ongles des mains. Vous pouvez faire une coupe une fois par mois. Gardez cependant toujours bien à l'esprit qu'il ne faut pas qu'ils soient trop courts.

Mon enfant s'ennuie, pourquoi ça peut lui faire du bien ?

"Si les parents proposent sans cesse de nouvelles activités au moindre signe d'ennui, l'enfant va toujours compter sur eux pour être divertie et il ne deviendra ainsi pas créatif. L'ennui est une clé d'un équilibre intérieur", explique le psychologue. Un enfant qui s'ennuie est soumis à ses stimulations internes au lieu de dépendre des stimulations extérieures. D'autant plus qu'aujourd'hui, celles-ci sont particulièrement nombreuses. "Nous sommes tous, enfants et adultes, des consommateurs qui risquent de s'ennuyer dès que la stimulation externe n'est plus là. On est presque "dépendant" de cette stimulation externe, qui correspond bien souvent aux jeux vidéo." Etre seul face à soi-même va aussi permettre à l'enfant de développer son autonomie. Il va ainsi apprendre à s'occuper seul sans avoir tout le temps besoin d'oublier des autres. L'ennui de l'enfant peut être parfois agaçant. L'enfant semble être de mauvaise humeur, est fatiguant, fait des bêtises... Les parents veulent alors en finir avec ce sentiment d'ennui et remplir le "vide" chez leur enfant avec des activités", affirme Stephan Valentin. Pourtant, vouloir occuper à tout prix son enfant n'est pas nécessairement la bonne solution. Il faut en effet résister à l'envie de toujours l'accompagner dès qu'il s'ennuie. "Ce temps précieux va permettre à l'enfant de se confronter à lui-même et de réfléchir à des occupations. Ce "vide" ressentira ainsi transformé en de nouveaux jeux, activités, idées..." Mais ce n'est pas pour autant une raison de laisser systématiquement son enfant seul avec ce sentiment d'ennui et ne jamais le guider vers de nouvelles occupations. "Les parents peuvent lui donner deux ou trois idées, sans intervenir en tant que partenaire de jeu. Même s'ils vont s'apercevoir que l'enfant va généralement refuser leurs idées, il est essentiel que l'enfant se sente entendu."





L'ÉCOLOGIE,
ON LE DIT.
ON LE FAIT!

ST-P
Réduisons-vite
nos déchés !

algérie
ECOLOGIE
Changeons de rythmes



Nike invente le "vélo électrique pour les pieds"



Nike expérimente une attelle robotique intégrée à une chaussure qui aide à marcher plus vite et plus longtemps avec moins d'efforts. Encore perfectible, ce prototype s'inscrit dans la course aux innovations en mobilité, où les exosquelettes promettent déjà de révolutionner travail, santé et vie quotidienne. Nike développe, en ce mois d'octobre, des baskets aux airs de bottes de sept lieues 2.0. Il s'agit du projet Amplify, une attelle robotique rattachée à une chaussure, qui permettrait, promet la marque américaine, de marcher plus et plus vite avec moins défauts — un peu comme un vélo électrique pour les pieds, selon Nike. La cible, ce ne sont pas les athlètes de haut niveau, bien sûr, ce serait tricher, mais les athlètes tout courts, sachant que le géant du sport estime que n'importe qui avec un corps est un athlète. Votre rythme augmenterait de 20% sans que vous vous en rendiez compte. L'objet est équipé d'un petit moteur — inspiré de ceux des drones —, d'une batterie et de capteurs qui analysent votre démarche pour donner plus de puissance à votre pas, au meilleur moment pour la cheville. Fast Company compare le principe à une balançoire. Si vous poussez la personne trop tôt, l'effet a moins d'impact ; trop tard, cela ne sert à rien, la personne est déjà lancée. Nike a développé son prototype avec 400 personnes, qui ont fait près de 2,5 millions de pas. La marque l'a aussi fait tester à plusieurs journalistes. Celui du magazine Fast Company estime qu'il y a encore du travail.

Un "téléphérique sans câble" pour atteindre les zones isolées



Pour desservir les zones isolées, livrer du matériel d'urgence ou du fret lourd sans infrastructures terrestres, le dirigeable semble une solution qui peut répondre aux exigences de décarbonatation du transport. L'entreprise Voliris, épaulée par Michelin et son expertise en matériaux composites, développe Natac, un aéronef automatisé capable de transporter jusqu'à 30 tonnes. Qu'il s'agisse de déployer de grandes éoliennes ou des champs de panneaux solaires dans des régions difficiles d'accès, de délivrer des équipements médicaux et de première nécessité lors de catastrophes naturelles ou encore des charges lourdes dans des régions dé-

pourvues d'infrastructures de transport, le dirigeable apparaît comme la solution idéale. Pour répondre à des besoins dans un contexte de décarbonatation des transports et de limitation de l'artificialisation des sols, la société Voliris, à laquelle vient de s'associer Michelin, le leader mondial des pneumatiques, développe actuellement une navette aérienne de transport automatisé de containers ou Nata Via sa filiale Michelin Inflatable Solutions, spécialisée dans les textiles techniques et composites polymères, le groupe clermontois, pionnier de la science des matériaux et maîtrise des contraintes liées au pliage", explique Michelin dans un communiqué.

Dopés à l'IA, les robots humanoïdes sont sur le point d'entrer dans nos vies



À Marcoule, juste bord du Rhône, s'étend l'un des berceaux du nucléaire français, l'usine Orano Melox, qui enrichit du combustible nucléaire. Depuis le mois d'oc-

tobre, cette usine a un nouvel employé, un curieux petit personnage en alliage, haut d'1,35 mètre. "Bonjour, je m'appelle Hoxo, se présente-t-il. Je suis un robot humanoïde et j'effectue mes premiers pas dans le nucléaire". Hoxo parcourt le bâtiment dédié à l'entraînement et à la formation des équipes d'un pas plutôt sonore. "On lui a mis des chaussures pour limiter le bruit dans tout le bâtiment pour le bien-être des personnes qui travaillent ici", pointe un employé amusé, qui précise qu'Hoxo chausse du 34. Hoxo n'est pas là pour incarner une performance pour fan de science-fiction, il y a bien l'idée de l'intégrer au travail quotidien, explique Pierre Simonnet, directeur performance et qualité à l'usine Orano Melox. "La grosse plus-value d'un humanoïde c'est qu'il va s'intégrer dans un environnement, on n'a pas à adapter l'environnement. Et au regard de sa polyvalence, il va être capable de s'adapter à plusieurs environnements et de réaliser plusieurs tâches à vocations différentes".

Le tissu le plus noir du monde inspiré du plumage d'un oiseau de paradis

Les chercheurs de l'université Cornell (USA) ont créé le tissu le plus noir jamais conçu, en s'inspirant des plumes ultranoyantes du paradisier à gorge d'acier, qui absorbent 99,95 % de la lumière. Cette innovation ouvre la voie à des applications allant de la mode au camouflage thermique et aux technologies d'imagerie. Une découverte... obscure. Des chercheurs de l'université Cornell, près de New York, viennent d'inventer le plus noir de tous les tissus, et pour cela, ils se sont inspirés du plumage d'un oiseau. Il ne s'agit pas d'un merle, ni d'une corneille, mais de l'oiseau le plus noir de tous : le paradisier à gorge d'acier. Leurs travaux ont été publiés le 26 novembre dans la revue Nature Communication, puis le 1 er décembre dans le Cornell chronicle. (Nouvelle fenêtre). Cet oiseau appartient à la famille des oiseaux de paradis, qu'on appelle ainsi car, pendant très longtemps, leur plumage resplendissant était très prisé en Europe pour l'industrie de la mode. Les spécimens, envoyés par les Papous depuis la Nouvelle-Guinée, étaient expédiés sans les pattes.

SPORT



FOOTBALL – CAN 2025

La sélection nationale s'envole ce vendredi pour Rabat

Les 28 joueurs convoqués par le sélectionneur Vladimir Petkovic ont intégré le Centre technique national de Sidi Moussa le 15 décembre 2025 pour entamer la préparation en vue de la Coupe d'Afrique des nations 2025, prévue au Maroc à partir du 21 décembre.



Ce rassemblement intervient quelques jours avant l'entrée en compétition des Verts. Un seul joueur, Samir Chergui (Paris FC), a rejoint le groupe en étant diminué physiquement. Absent lors du dernier match de championnat de son club en raison d'une blessure, il n'a pas été aligné par son entraîneur afin d'éviter toute aggravation avant son arrivée à Alger. Dès son installation à Sidi Moussa, le milieu offensif a été pris en charge par l'équipe mé-

dicale nationale. Il a subi une série d'examens et de tests dont les résultats permettront de statuer définitivement sur sa participation à la CAN 2025. Lors de la première journée de stage, le staff technique a réparti l'effectif en deux groupes : les joueurs ayant disputé une rencontre avec leurs clubs la veille ont bénéficié d'une séance allégée, tandis que les autres ont suivi un entraînement complet. La séance de mardi s'est déroulée dans de bonnes conditions,

avec 27 joueurs présents sur le terrain. Mercredi, une séance d'entraînement était programmée en fin d'après-midi. Elle a débuté par une zone mixte ouverte aux médias pendant quinze minutes, avant le retour au huis clos. La délégation nationale quitte Alger demain vendredi à bord d'un vol spécial (Nouvelair) à destination de Rabat. Les Verts y disputeront leur premier match de la phase de groupes face au Soudan, le 24 décembre.

JS KABYLIE (LIGUE 1)

Mahious déclare forfait pour Sétif

La JSK devra composer sans l'un de ses attaquants lors du prochain rendez-vous de championnat. Aymen Mahious est officiellement forfait pour le match de ce vendredi face à l'ESS, une rencontre très attendue par les supporters de la JSK. Cette absence vient compliquer davantage la tâche du staff technique, déjà sous pression après l'élimination en coupe d'Algérie. Bien qu'il continue à se présenter régulièrement aux entraînements avec le groupe, Aymen Mahious ne participe pas aux séances collectives. Le joueur se contente actuellement de soins au niveau de l'infirmière du club. Selon une source proche du staff médical,

l'attaquant souffre d'une blessure aux adducteurs, un problème musculaire délicat qui nécessite prudence et repos. Afin d'évaluer précisément la gravité de la blessure, le joueur a passé une IRM. Les résultats ont confirmé son indisponibilité pour le match de vendredi contre l'ESS, écartant ainsi toute possibilité de le voir figurer sur la feuille de match. Cette blessure intervient dans un contexte déjà difficile pour la JSK, éliminée récemment de la Coupe d'Algérie par l'USMH. Mahious, bien que présent au club après cette déillusion, n'est pas encore en mesure de retrouver la compétition officielle. Il est vrai qu'Ay-

men Mahious n'a pas totalement répondu aux attentes durant la phase aller du championnat avec seulement 6 buts et 5 passes décisives toutes compétitions confondues. Les supporters espéraient davantage de régularité et d'efficacité devant le but. Toutefois, malgré ces performances jugées en dessous des espérances, l'attaquant demeure un élément important dans l'effectif des Jaunes et Verts. Son expérience, sa capacité à peser sur les défenses adverses et son profil d'avant-centre font de lui une option précieuse pour l'entraîneur Jozef Zimbauer, qui continue de lui accorder sa confiance.

KARATÉ

L'Algérienne Cylia Ouikene s'illustre en Coupe de France

L'internationale algérienne, Cylia Ouikene, signe un retour en force en triomphant, aux couleurs de son club de Villeneuve-la-Garenne, à l'édition 2025 de la Coupe de France de karaté, organisée l'au Palais des Sports du Prado à Bourges. Dans la catégorie des moins de 50 kg en kumité (seniors dames), la championne d'Algérie a déployé une maîtrise technique et mentale exemplaire pour dominer une concurrence féroce, réaffirmant son rang parmi l'élite européenne. Ce succès revêt une saveur particulière pour cette native de Fréha, en wilaya de Tizi Ouzou. Il survient après une phase compliquée, jalonnée de deux performances internationales mitigées qui avaient laissé un sentiment d'inachevé. Fin août, Cylia Ouikene avait frôlé le podium aux Jeux mondiaux de Chengdu, en Chine. Solide tout au long de son parcours, elle s'était inclinée en finale pour le bronze face à la Croatie Ema Sgardelli (6-3), se contentant de la quatrième place – une déception amère au vu de ses ambitions élevées dans cette épreuve majeure. Trois mois plus tard, aux Championnats du monde du 27 au 30 novembre au Caire, Ouikene n'avait pas passé les premiers tours, éliminée précocelement comme la plupart des Algériens. Dans ce contexte ultra-compétitif, seule sa compatriote Louiza Abouriche avait brillé avec une médaille de bronze chez les moins de 55 kg en kumité, permettant à la sélection nationale de sauver la face d'une participation assez timide. La victoire de Cylia Ouikene en Coupe de France sonne ainsi comme une riposte magistrale et emblématique. Elle illustre une résilience hors pair et une motivation inébranlable, atouts indispensables au sommet. En surclassant ses rivales avec autorité et régularité, l'Algérienne prouve qu'elle reste une leader du karaté féminin national, prête à défier les meilleures et à se relever plus forte de chaque échec.

FOOTBALL - MONDIAL 2026

Le Nigeria remet en cause la qualification de la RDC

Alors qu'on pensait la course à la qualification pour la Coupe du monde 2026 définitivement bouclée depuis le mois dernier en Afrique, un nouveau coup de théâtre est venu rebattre les cartes. La Fédération nigériane de football (NFF) a officiellement déposé une plainte auprès de la FIFA, mettant en cause la République démocratique du Congo pour de présumées violations des règles d'éligibilité des joueurs. Selon les dirigeants nigérians, la RD Congo aurait utilisé des joueurs ne remplissant pas les critères requis, notamment en matière de nationalité. La plainte déposée auprès de l'instance mondiale du football repose sur une interprétation stricte des lois congolaises, qui n'autoriseraient pas la double nationalité. Or, certains joueurs concernés détiendraient, selon la NFF, une double citoyenneté, ce qui remettait en cause leur qualification pour représenter la sélection congolaise. « La FIFA a été induite en erreur en validant l'éligibilité de ces joueurs, car il ne relève pas de la responsabilité de la FIFA d'interpréter ou de faire respecter les lois nationales sur la citoyenneté », a expliqué le Dr Sanusi Mohammed, secrétaire général de la Fédération nigériane. « La loi de la République démocratique du Congo n'autorise pas la double nationalité. Il n'appartient pas à la FIFA de connaître les lois internes de chaque pays ; c'est pourquoi nous avons officiellement attiré son attention sur cette question et nous attendons désormais son verdict. » Désormais, le dossier est entre les mains de la FIFA, qui devra déterminer si la RD Congo a enfreint les règles d'éligibilité des joueurs. En cas de décision favorable au Nigeria, des sanctions pourraient être envisagées, allant jusqu'à une éventuelle disqualification des Lopards. Un tel scénario relancerait complètement la course nigériane vers le Mondial 2026. Les Super Eagles pourraient alors être réintégrés dans le processus de qualification et prétendre à une place en barrages intercontinentaux, qui doivent se disputer au Mexique, à condition que ces rencontres n'aient pas encore eu lieu. En attendant le verdict, l'incertitude plane sur l'issue définitive de ces qualifications africaines, déjà riches en tensions et en rebondissements.

SPORT



FOOTBALL - MAROC

Manchester United saisit la FIFA pour Noussair Mazraoui



Le sujet a déjà fait couler beaucoup d'encre. Il y a quelques semaines la FIFA a annoncé qu'elle avait fixé la date de libération des joueurs pour la CAN au 14 décembre. Une décision polémique alors que les sélectionneurs espéraient le 8 décembre, histoire d'avant le temps de préparer la compétition continentale qui débutera le 21 décembre prochain.

LEAGUE CUP (ANGLETERRE)

Chelsea rejoint le dernier carré

On connaît le nom du premier demi-finaliste de cette League Cup. En déplacement sur la pelouse de Cardiff, Chelsea a battu le club gallois non sans mal sur le score de 3-1. Un doublé de Garnacho (57e, 90e+3) a porté

Mais même comme ça, les clubs essaient encore de garder certains joueurs. C'est notamment le cas de la Roma et de Manchester United, qui avaient joué lundi. Et le Maroc, notamment, avait été catégorique, empêchant la Roma de convoquer Neil El Aynaoui, le Bétis de faire jouer Abde Ez et United de faire jouer Mazraoui. Le club anglais qui

a pu conserver Mbeumo et Amad Diallo n'a pas digéré de perdre son latéral marocain. Selon The Sun, Manchester United a saisi la FIFA pour demander des explications, surtout que son match contre Bournemouth (4-4) avait été décalé avant l'annonce de la FIFA. Une situation qui fait grincer des dents au club...

FC BARCELONE (ESPAGNE)

Une nouvelle doublure pour Koundé

En quête d'un latéral droit pour suppler Jules Koundé, le FC Barcelone aimerait recruter Julian Ryerson (28 ans, 13 matchs en Bundesliga cette saison) en provenance du Borussia Dortmund.

REAL MADRID (ESPAGNE)

Arbeloa candidat prioritaire en cas de licenciement d'Alonso

Selon El Chiringuito TV, les dirigeants du Real Madrid ont identifié l'entraîneur de Castilla, Álvaro Arbeloa, comme la principale option pour le poste d'entraîneur principal si Xabi Alonso venait à être limogé. Malgré la victoire contre Alavés, l'avenir d'Alonso reste incertain et il

les Blues dans cette rencontre. L'égalisation de Turnbull (76e) a contraint les Londoniens à redonner un coup de collier sur la fin, concrétisé par le but de Neto (82e), qui a redonné un avantage définitif. Demain dans les

autres quarts de finale, Manchester City reçoit Brentford, alors que Newcastle, le tenant du titre, accueille Fulham. Enfin, la semaine prochaine, Crystal Palace se rendra sur le terrain d'Arsenal.

dépanner à gauche. Des premières discussions ont eu lieu avec les représentants de Ryerson, lié au BVB jusqu'en juin 2028, où il ne bénéficie pas d'un rôle au premier plan.

devra enchaîner les bons résultats pour conserver son poste. Dans l'intervalle, les Merengues se préparent à toutes les éventualités et font confiance à l'entraîneur de l'équipe réserve, Arbeloa, pour prendre le relais, ce qui pourrait écarter l'option de recruter un grand nom à court

NOUVELLE POLÉMIQUE AUTOUR DU MONDIAL 2026

Les supporters du Sénégal et de la Côte d'Ivoire menacés

Après le scandale pour les spectateurs handicapés, une polémique fait surface. En effet, les nouvelles restrictions de voyage imposées par l'administration Trump menacent désormais de priver les supporters du Sénégal et de la Côte d'Ivoire de la Coupe du Monde 2026, qui se tiendra aux États-Unis, au Canada et au Mexique. Signée mardi, la proclamation suspend l'entrée sur le territoire américain pour les ressortissants de ces deux pays, y compris pour les visas touristiques nécessaires pour assister aux matchs. Si des exemptions existent pour les athlètes, le staff et les proches immédias, elles ne s'appliquent pas aux fans voyageant pour soutenir leur équipe selon The Athletic. Cette mesure intervient alors que le Sénégal affrontera la France et la Norvège à MetLife Stadium, dans le New Jersey, tandis que la Côte d'Ivoire jouera contre l'Équateur et Curaçao à Philadelphie et contre l'Allemagne à Toronto, soulevant des incertitudes pour l'accès aux stades pour les supporters africains. Selon la Maison-Blanche, la décision repose sur des taux de dépassement de visa élevés pour ces pays, mais l'exécutif prévoit des exceptions pour certains cas, comme les résidents permanents légaux, les détenteurs de visas existants ou les voyageurs entrant pour affaires gouvernementales ou diplomatiques.

INTER MIAMI (ÉTATS-UNIS)

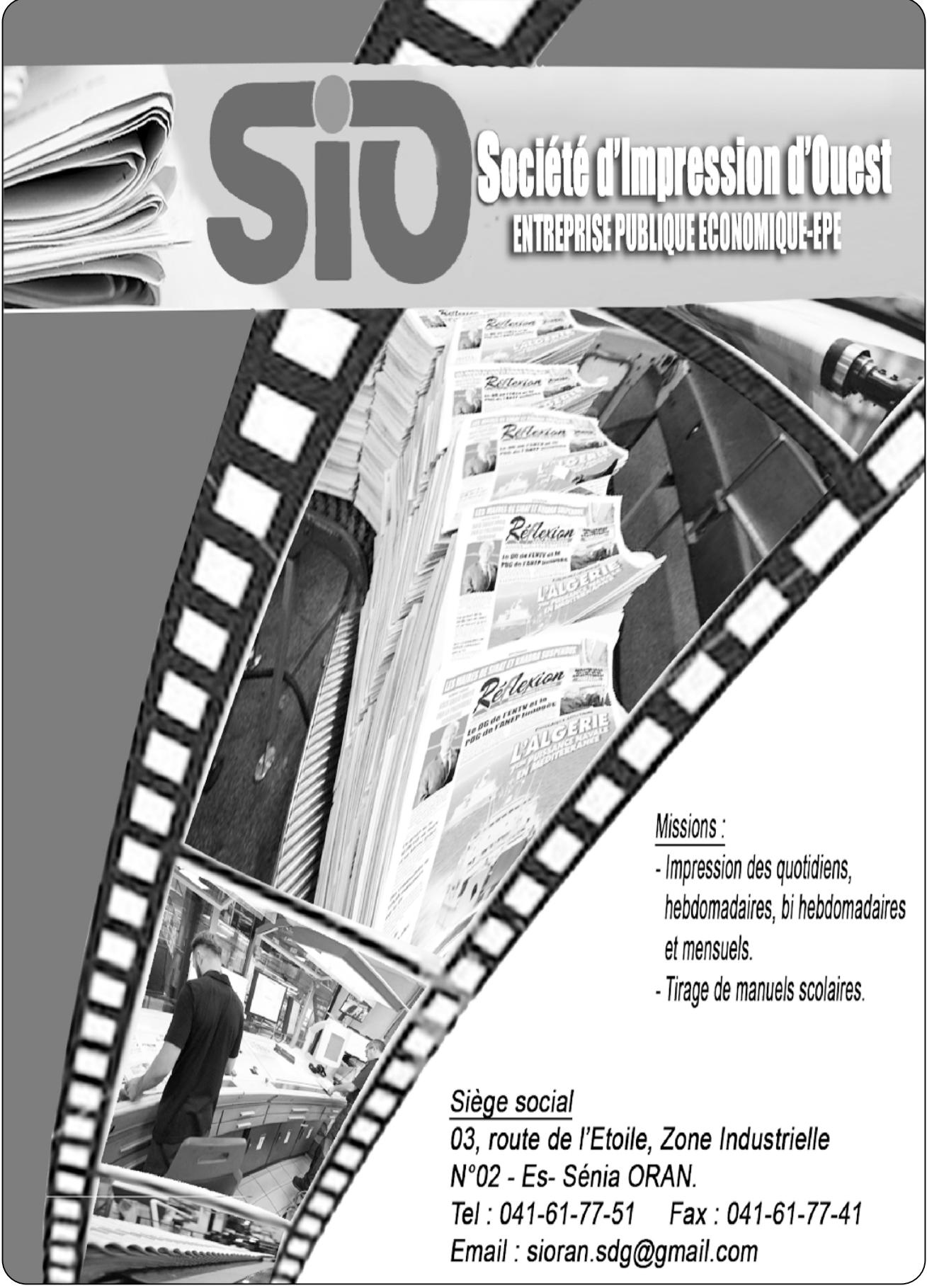
Luis Suárez va finalement prolonger

À bientôt 39 ans, la légende du Barça et de Liverpool Luis Suárez s'apprête à prolonger l'aventure avec l'Inter Miami. Selon The Athletic, le club floridien finalise actuellement un nouvel accord avec l'attaquant uruguayen pour la saison 2026. Sacré champion de MLS, il y a quelques semaines, Miami avait laissé planer le doute sur l'avenir de son numéro 9, inutilisé lors de la finale. Une incertitude rapidement levée par le propriétaire Jorge Mas, qui avait confirmé après le titre que la piste d'un retour de Suárez était bel et bien envisagée. Malgré une fin de saison plus discrète, marquée par une perte de statut dans le onze lors des playoffs, Suárez a livré un exercice statistiquement solide : 17 buts et 17 passes décisives en 50 apparitions toutes compétitions confondues. Réuni à Miami avec Lionel Messi, après les départs à la retraite de Sergio Busquets et Jordi Alba, l'ancien buteur du Barça poursuit ainsi son dernier défi nord-américain. Le club de MLS vient d'ailleurs de s'offrir l'ancien des Spurs et du Real Madrid : Sergio Reguilón.

MANCHESTER CITY (ANGLETERRE)

Guardiola annonce une longue indisponibilité de Doku

Sur une série de cinq matchs sans défaite, toutes compétitions confondues, Manchester City va mieux. Sur le plan offensif, Pep Guardiola peut se targuer d'avoir la quasi-totalité de ses joueurs en forme, en allant d'Erling Haaland à Phil Foden, en passant par Rayan Cherki. Auteur d'un très bon début de saison, Jérémie Doku s'est également montré indispensable sur les ailes. Néanmoins, les Cityzens vont devoir faire sans l'international belge, lors de leurs prochaines rencontres. À la veille de la réception de Brentford en quarts de finale de League Cup, Guardiola a annoncé le forfait de l'ex-Rennais pour les trois semaines à venir. « Jeremy sera absent. Jeremy absent, John (Stones) et Rodri aussi. Les autres, je pense qu'ils seront prêts. Je ne sais pas (exactement quand Doku reviendra). Peut-être contre Sunderland (le 1er janvier, 21h), pour être sûr... », a-t-il soufflé en conférence de presse.



SIO Société d'Impression d'Ouest
ENTREPRISE PUBLIQUE ÉCONOMIQUE-EPE

Missions :

- Impression des quotidiens, hebdomadaires, bi hebdomadaires et mensuels.
- Tirage de manuels scolaires.

Siège social

03, route de l'Etoile, Zone Industrielle
N°02 - Es- Sénia ORAN.

Tel : 041-61-77-51 Fax : 041-61-77-41
Email : sioran.sdg@gmail.com

Auto-Moto

Skoda Elroq 85 : les mesures d'autonomie



Les autonomies, les consommations et les puissances de recharge revendiquées par les constructeurs sont uniformisées à travers le protocole WLTP. Ces valeurs sont souvent différentes de celles observées dans la réalité. A l'essai, le Skoda Elroq 85, 42 970 €, c'est le prix du Skoda Elroq dans sa version 85 offrant jusqu'à 572 km d'autonomie, la plus efficiente du catalogue. Le SUV électrique Tchèque est en prime éligible au coup de pouce CEE, amenant son prix final à environ 38 000 €, au mieux (prime calculée en fonction des revenus). A ce prix, vous avez droit à une puissance confortable de 286 ch et un équipement plutôt complet com-

prant le démarrage sans clé, la caméra de recul, les jantes alliage 19" et la double dalle numérique. Aucun de ses concurrents directs, à savoir le Peugeot e-3008, le Renault Scénic ou encore la Volkswagen ID4 n'est en mesure de s'aligner. L'Elroq 85 est équipé d'une batterie d'une 77 kWh (capacité nette) et du moteur de 286 ch placé sur le train arrière. Le SUV profite d'un couple musclé de 545 Nm pour offrir des accélérations bien franches et des reprises qui le sont tout autant. Vous n'aurez aucun mal à atteindre la vitesse légale où à dépasser sur les petites routes ou les grands axes. C'est la version qui assure la sérénité. Nos me-

sures dans la vie courante au volant du Skoda Elroq sont satisfaisantes. Nous avons réalisé les 4 cycles de test (voir tableau ci-dessous) par des conditions météorologiques plutôt défavorables. Une température extérieure de 8 °C, aucun vent. Nous avons laissé le mode de conduite « Confort » engagé par défaut sans engager le Mode B (régénération). En ville le SUV de Skoda s'en tire correctement avec une consommation moyenne de 16 kWh/100 km relevée durant notre cycle « ville » avec des zones à 30 et 50 km/h. Un score dans la moyenne qui porte l'autonomie réelle à un peu plus de 480 km dans ces conditions.

Pourquoi la nouvelle Renault Clio pourrait être beaucoup plus rentable que l'ancienne

La nouvelle Renault Clio arrive au bon moment pour le constructeur français. Il devance en effet Peugeot qui semble vouloir tarder à renouveler sa 208. Et ce d'autant plus que la Clio est devant la lionne en ce moment, d'une très grosse longueur. Autre atout pour Renault : une continuité qui lui permet de réduire le nombre de pièces et surtout de diminuer les dépenses de développement. La Clio 6 devrait ainsi être logiquement bien plus rentable que sa devancière. La nouvelle Renault Clio sera-t-elle autant un succès que sa devancière, "l'ancienne" Clio ? C'est encore tout pour statuer. Mais une chose est sûre, cette sixième génération de Clio sera particulièrement rentable. En tout cas bien plus que la Clio V qui ne va pas nous quitter immédiatement, comme nous l'avons appris tout récemment. C'est ce que l'on pourrait retenir des affirmations annoncées par Bruno Vanet à l'occasion d'un précédent meeting avec la presse. Le chef produits de Renault est revenu sur la capacité de Renault à réduire les coûts sur sa nouvelle Clio.



Le retour d'un flat track pour garnir la gamme Triumph 400



La gamme des 400 Triumph compte deux nouveaux membres avec la Tracker et la Thruxton. Deux motos aux allures rétro qui profitent d'un moteur amélioré développant 42 chevaux à 9 000 tr/min. Fort du succès commercial de ses Speed 400 et Scrambler 400 X, Triumph a dévoilé deux nouveaux modèles qui viennent compléter la gamme pour 2026. Pour la première fois, une moto inspirée du flat track avec la toute nouvelle Tracker 400 fait son apparition dans le catalogue, tandis que la très attendue Thruxton 400, marque le retour d'un nom iconique du côté de Triumph. Les deux motos sont équipées d'un moteur monocylindre de 398 cm³ TR-Series amélioré, développant 42 chevaux à 9 000 tr/min, avec une zone rouge plus élevée et des performances améliorées qui permettent d'augmenter de 5 % la puissance maximum. Fidèle à ses origines venues de l'univers des courses de flat track, la Tracker 400 est équipée d'un guidon plat et large, et de repose-pieds repositionnés pour une position de conduite dominante, ainsi que d'un châssis dédié. À l'avant, la fourche inversée à gros pistons de 43 mm anodisée noire offre un débattement de 140 mm, tandis qu'à l'arrière, l'amortisseur arrière à gaz RSU offre un débattement de 130 mm avec réglage de la pré-charge pour la conduite en duo.

Le pick-up Ford F-150 perd déjà son ambitieuse version électrique



Meilleure vente de voitures neuves aux Etats-Unis depuis des décennies, le pick-up Ford F-150 s'est offert une inédite déclinaison électrique, baptisée Lightning, il y a un peu plus de trois ans. Mais après un début de carrière encourageant, le soufflé est très vite retombé. Aujourd'hui, le constructeur à l'ovale annonce déjà la fin du parcours

pour ce véhicule qui n'aura jamais réussi à atteindre ses objectifs et l'adoption d'un type de motorisation différent pour sa future génération... en calquant désormais sa stratégie sur celle de la marque RAM de Stellantis. Lancée en grande pompe en 2022, la version électrique du Ford F-150 avait adopté le nom de Lightning. Cette appellation,

qui signifie "foudre" en anglais, peut désormais sembler prémonitoire. C'est en effet au terme d'une carrière éclair que ce pick-up "zéro émission" s'apprête à disparaître du catalogue, dès la fin de cette année. Pour la marque à l'ovale, qui avait lourdement investi dans ce projet, c'est un revers de taille. Mais c'est aussi un symbole fort d'une "transition écologique" qui recule de l'autre côté de l'Atlantique, sans jamais avoir vraiment réussi à décoller. Le F-150 Lightning n'est en effet pas un véhicule électrique comme les autres. Il utilise la base d'un modèle qui est le best-seller du marché nord-américain depuis des décennies ! Il partait donc avec de sérieux atouts sur le papier pour espérer s'imposer. Pour pouvoir proposer des caractéristiques adaptées au gabarit et à l'utilisation de ce gros bébé, Ford n'avait en outre pas lésiné.

MOTS FLÉCHÉS

FORCE

3

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية: مستغانم دائرة: عن تادلوز بنيتة: عن تادلوز
اعلان عن تعيين عمومي لائحة مناسبة للتنمية
"جديد قاعة القص" بالحلال الشجري رقم 29 صارتة 1451

Réflexion 18/12/2025

Réflexion 18/12/2025

Réflexion 18/12/2025

Email : tewfikkradraoui@gmail.com

**MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION
ENTREPRISE NATIONALE DE COMMUNICATION, D'ÉDITION ET DE PUBLICITÉ
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS AU CAPITAL SOCIAL DE 7.750.000.000 DA**

anep

Direction Centrale de Marketing et Communication

Réf n°259DCMC/2025

Communiqué

L'Entreprise Nationale de Communication, d'édition et de Publicité (ANEPE) a le plaisir d'annoncer sa participation en tant que Partenaire Média à la 33^e édition de la Foire de la Production Algérienne (FPA), sous le thème « l'Algérie construit son avenir » qui se tiendra du 18 au 27 décembre 2025 au Palais des Expositions (SAFEX), Pins Maritimes, Alger.

À cette occasion, nous invitons chaleureusement le public à venir visiter notre stand, situé au pavillon **Nouveau Hall**, pour découvrir les divers services offerts par nos filiales (ANEPE Communication et Signalétique, ANEP Messagerie Express et ANEP Audiovisuel AL24News) et nos unités (Édition et Imprimerie Rouiba), et rencontrer notre équipe mobilisée pour répondre à toutes vos questions, afin d'accompagner les entreprises dans les domaines de la Communication, Publicité, la Logistique, l'Édition et l'Impression.

L'Entreprise Nationale de Communication, d'édition et de Publicité s'est attelée, dès sa création en 1967, à développer son portefeuille d'activités qui recouvre désormais la publicité, l'impression, la communication, l'édition, l'information et le transport.

L'ANEP vous souhaite la bienvenue et espère vous retrouver au Rendez-vous.

© contact@anep.com.dz
© www.anep.com.dz

SORTEZ DU LOT, FAITES-VOUS CONNAITRE!

COMMUNIQUEZ

Réflexion
Quotidien d'Actualité et d'Information

Pour vos annonces et insertions publicitaires
Tél / Fax : 045 41 36 55
Mob : 0555 850 858
Email : redacreflexion@yahoo.fr

Ministères



PREMIER MINISTRE

Adresse : 6 rue Docteur Saadane Palais du Gouvernement - 16100 Alger Centre

Tél : 021.73.12.00 / Fax: 021.71.37.17 / Site web :

<http://www.cg.gov.dz>

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Adresse : 93, PLATEAU DES ANNASERS ALGER

Tél : 021.29.12.12. / Site web :

www.mae.gov.dz/default.aspx

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Adresse: PALAIS DU GOUVERNEMENT 01, RUE DU DOCTEUR SAADANE ALGER

Tél : 021.73.23.40. / Site web : www.interieur.gov.dz

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Adresse: AVENUE ALI KHODJA, LES TAGARINS EL BIAR ALGER

Tél : 021.71.15.15/ Site web : www.mdn.dz

MINISTERE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX

Adresse: 08, PLACE BIR HAKEM, EL BIAR ALGER

Tél : 021.92.41.83/ Site web : www.mjjustice.dz

MINISTERE DE LA COMMUNICATION

Adresse: 03, RUE DES FRERES BOUADDOU, BIR MOU-RAD-RAIS - ALGER

Tél : 021.54.10.15 Fax : 021.56.39.99. / Site : www.ministere-communication.gov.dz

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Adresse: 08, RUE DE PEKIN EI-MOURADIA ALGER

Tél : 021.60.67.57/ Site : www.education.gov.dz/

MINISTERE DES MOUDJAHIDINES

Adresse: AVENUE DU CT MED BEN- ARFA, ELBIAR ALGER

Tél : 021.92.23.55. Fax : 021.92.27.39.

Site web : www.m-moudjahidine.dz

MINISTERE DES AFFAIRES RELIGIEUSES

Adresse: 40, rue de Timgad - Hydra ALGER

Tél : 021.60.85.55. Fax : 021.60.09.36. / Site web :

<http://www.marw.dz/>

MINISTERE DE LA SOLIDARITE

Adresse : RN N° 01, LES VERGERS B.P 31 BIR-KHADEM ALGER

Tél : 021.44.99.46. & 021.44.99.47./ Site :

www.msnfc.gov.dz/fr/

MINISTERE DE LA CULTURE

Adresse : PALAIS DE LA CULTURE- PLATEAU DES ANNASSERS B.P 100 ALGER

Tél : 021.29.10.10. /Site : www.m-culture.gov.dz

MINISTERE DU COMMERCE

Adresse: CITE ZERHOUNI MOKHTAR EL MOHAMADIA (LES BANNANIERS) ALGER

Tél : 021.89.00.75. & 021.89.00.78 /Site : www.mincommerce.gov.dz

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Adresse: 11, CHEMIN DOUDOU MOKHTAR, BEN-AK-NOUN ALGER

Tél : 021.91.23.23 Fax : 021.91.17.17 /Site : www.mesrs.dz

MINISTERE DE L'HABITAT

Adresse: 135, RUE DIDOUCHÉ MOURAD ALGER

Tél : 021.74.07.22. Fax 021.74.53.83./ Site :

www.mhu.gov.dz

MINISTERE DE LA SANTE

Adresse: 125 RUE , ABDERAHMANE LAALA EL MADANIA ALGER

Tél : 021.67.53.15. Fax : 021.65.36.46/ Site : [www.sante.dz/](http://www.sante.dz)

MÉTÉO

Numéro d'appel d'urgence



Police Secours	17
Gendarmerie Nationale	1055
Télégraphe	13
Algérie Télécom Dérangements	12
Renseignements	19
RDV Visa (Consulat de France) ORAN	1573
Mobilis	505
Ooredoo	333

Hôtels



ORAN

Hôtel Sheraton Oran	041 59 01 00
Le Méridien Oran	041 98 40 00
Hotel ibis Oran	041 98 23 00
Hotel Royal Oran	041 29 17 17
Eden Village Ain El Turk - Oran	041 60 31 47
Hôtel El-Amel Ain turk , Oran	041 44 48 32
Complexe Les Andalous	0540 10 93 96
Minatec - Oran	040 23 47 34

MOSTAGANEM

Hotel Senoucia La Salamandre	045 33 97 53
Hôtel El Mountazah Les Sablettes	045 33 97 53
Hotel Quiza Les Sablettes	0557 14 53 20
Hôtel Murustaga	045 33 93 25
Hôtel El-Djazzair	045 41 04 60
Hotel Minatec - Mostaganem	045 41 31 39

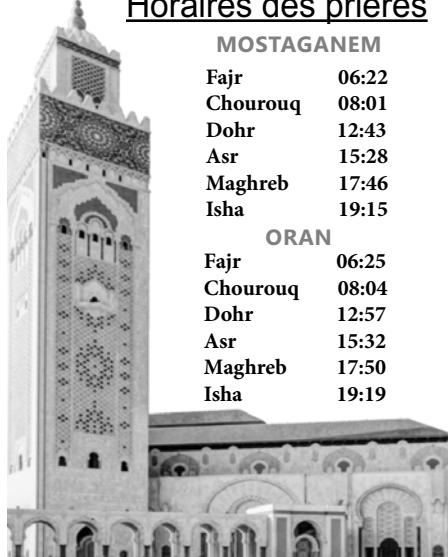
Horaires des prières

MOSTAGANEM

Fajr	06:22
Chourouq	08:01
Dohr	12:43
Asr	15:28
Maghreb	17:46
Isha	19:15

ORAN

Fajr	06:25
Chourouq	08:04
Dohr	12:57
Asr	15:32
Maghreb	17:50
Isha	19:19



Numéros de téléphone utiles

ORAN

Wilaya d'Oran	(0) 41 31 30 69
Protection Civile ORAN	14 / 041 41 34 00/05
Sûreté de Wilaya ORAN	041 32 44 70
Gendarmerie Nationale	041 40 22 92
Aéroport d'Oran	041 51 11 53 / 041 59 10 31/40
Air Algérie ORAN	041 42 72 05 /06/07
Gare Ferroviaire Oran	(0) 41 40 15 02
Sonelgaz ORAN	041 35 30 60 / 041 35 30 71
Gare Ferroviaire ORAN	041 40 15 02
SEOR ORAN	041 53 04 42 / 041 35 50 40
Taxi Oran	041 53 84 21 / 0770 96 42 86

MOSTAGANEM

Wilaya de Mostaganem	045 35 35 35 /045 21 89 87
Sûreté de Wilaya Mostaganem	045 21 20 00
Gendarmerie Nationale Mostaganem	045 21 15 55
Air Algérie Mostaganem	045 21.22.76
Balearia Office Mostaganem	045 30 00 71
Sonelgaz Mostaganem	045 21 77 14
Gare Ferroviaire Mostaganem	045 21 23 31
ADE Mostaganem	15 93
Taxi Mostaganem	0561 720 196
TRUST ALGERIA (Assurance)	045 42 38 38



Horaires des trains

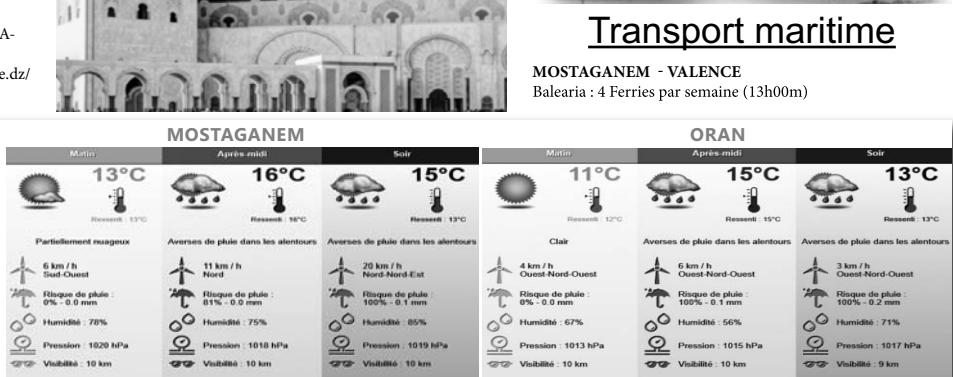
ORAN - ALGER (Agha)	ORAN - CHLEF
Départ	Arrivée
08h00	12h00
10h00	14h07
06h10	11h15
14h00	19h24
ALGER (Agha) - ORAN	
08h00	12h00
10h00	14h07
06h10	11h15
14h00	19h24
ORAN - SIDI BEL ABBES	
17h10	18h32
05h40	06h58
ORAN - TLEMCEN	
12h50	15h12
TLEMCEN - ORAN	
05h51	08h28
ORAN - TLEMCEN - ORAN	
06h00	07h00
09h20	10h24
14h40	15h40
ORAN - BECHAR	
10h20	17h11
BECHAR - ORAN	
06h15	13h10



Transport maritime

MOSTAGANEM - VALENCE

Baraïa : 4 Ferries par semaine (13h00m)



CHANCELIER ALLEMAND :

L'Allemagne prête à envoyer des soldats en Ukraine

Le chancelier allemand Friedrich Merz n'a pas exclu la possibilité d'envoyer des troupes en Ukraine au sein d'une force multinationale sous commandement européen afin de garantir un accord de paix. Dans une interview accordée à la chaîne de télévision publique ZDF, Merz a étudié la question de la participation des forces armées allemandes à une telle mission. Il a indiqué que la Coalition des volontaires comprenait non seulement des pays européens, mais aussi le Canada, l'Australie et d'autres nations. « Si cela devait arriver, ce serait un accord de cessez-le-feu avec la Russie », a-t-il déclaré. Après deux jours de négociations avec l'Ukraine et les États-Unis à Berlin, dimanche et lundi, plusieurs pays européens se sont prononcés en faveur d'une « force multinationale pour l'Ukraine » sous commandement européen. Cette force, soutenue par les États-Unis et dirigée par l'Europe, a pour objectif d'appuyer les forces armées ukrainiennes et d'assurer la sécurité de l'espace aérien et maritime. Poutine finira par dire « oui » au déploiement de troupes étrangères.

SOUUDAN - SOUDAN DU SUD :

Commerce du pétrole via une zone franche

Le Soudan et le Soudan du Sud sont convenus de créer une zone franche à Port-Soudan, sur la côte de la mer Rouge, afin de faciliter les importations et exportations de pétrole ainsi que d'autres marchandises entre les deux pays. L'accord a été annoncé dans un communiqué conjoint à l'issue d'une visite de quatre jours au Soudan d'une délégation sud-soudanaise conduite par le conseiller présidentiel Tut Gatluk Manime. Selon le communiqué, les deux parties ont convenu de faciliter les importations et exportations du secteur pétrolier, ainsi que d'autres biens, à travers l'établissement d'une zone franche à Port-Soudan, dans l'est du Soudan. Le texte indique que des « discussions fructueuses » ont été menées afin de renforcer la coopération, la concertation et la coordination entre les deux pays dans divers domaines liés au pétrole. Cela inclut la sécurisation, l'exploitation et la gestion des champs pétroliers de Heglig et de Bamboo, situés dans l'État du Kordofan occidental, au sud du Soudan, ajoute le communiqué.

PUTSCH DÉJOUÉ AU BÉNIN :

Trente militaires envoyés en prison

Trente militaires et un civil, supposés impliqués dans le coup d'Etat déjoué du 07 décembre 2025, ont été placés sous mandat de dépôt. Depuis lundi soir, les mis en cause défilent à la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (CRIET). Après avoir été entendus, la Cour leur a notifié leur inculpation pour des faits « d'attentat à la sûreté de l'état, assassinat et trahison ». Pour cette première comparution, la sécurité a été renforcée autour des locaux de la Criet à Cotonou. Les accusés ont été arrêtés après le putsch manqué du 07 décembre dernier. Dans le cadre de la même affaire, les autorités béninoises ont procédé à plusieurs arrestations. Le 12 décembre dernier, Candide Azannai, ancien ministre chargé de la Défense du président Patrice Talon et l'un des plus farouches opposants au pouvoir, a été arrêté. Suivi ensuite par Chabi Georges Yayi, fils de l'ancien président béninois Boni Yayi et cadre du parti d'opposition Les Démocrates. Il a été remis en liberté après deux jours de garde-à-vue mais il doit encore se présenter devant le juge le 18 décembre prochain.



ÉTATS-UNIS

Trump ordonne un blocus maritime "total et complet" au Venezuela

Le président américain Donald Trump a annoncé, sur son réseau social Truth Social, l'instauration d'un « blocus total et complet » de tous les pétroliers sous sanctions entrant ou sortant du Venezuela. Cette mesure, qualifiée d'escalade majeure par les observateurs, cible directement la principale source de revenus du régime de Nicolás Maduro et s'inscrit dans une campagne de pression intensifiée depuis plusieurs mois.

« Aujourd'hui, j'ordonne un blocus total et complet de tous les pétroliers sanctionnés entrant et sortant du Venezuela », a écrit Donald Trump dans un message publié en lettres capitales, accusant Caracas d'utiliser les revenus pétroliers pour financer « le narcoterrorisme, la traite d'êtres humains, les meurtres et les enlèvements ». Le président républicain a également désigné le gouvernement vénézuélien comme une « organisation terroriste étrangère », renforçant ainsi le cadre juridique de ses sanctions. Le pétrole représente plus de 90 % des exportations du Venezuela, un pays doté des plus grandes réserves prouvées au monde. Soumis à un embargo américain depuis 2019 – instauré sous le premier mandat de Trump –, Caracas a contourné les restrictions en écoulant sa production sur le marché noir, principalement vers la Chine et l'Inde, à des prix fortement détournés. Ce blocus vise précisément ces navires « sanctionnés », souvent opérés par des compagnies fantômes ou sous pavillons de complaisance. Les marchés pétroliers ont immédiatement réagi : les prix du brut ont bondi de plus de 2 % dans les heures suivant l'annonce, les traders anticipant une réduction potentielle des exportations vénézuéliennes. Des experts estiment toutefois que l'impact pourrait rester modéré, environ un tiers des exportations vénézuéliennes passant par des canaux déjà sanctionnés. La réaction du gouvernement vénézuélien ne s'est pas fait attendre. Dans un communiqué officiel, Caracas a qualifié l'annonce d'« irrationnelle » et de « menace grotesque », accusant Washington de chercher à « voler les richesses » du pays. « Le président des États-Unis tente d'imposer de manière absolument irrationnelle un présumé blocus naval militaire au Venezuela dans le but de voler les ri-